

**MINISTERE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE**

DIRECTION DES PERSONNELS ENSEIGNANTS

SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES

AGREGATION INTERNE et CAERPA

SESSION 2004

Rapport présenté par monsieur Jean ETIENNE

Inspecteur général

Président du Jury

INTRODUCTION

La session 2004 du concours de l'agrégation interne et du CAERPA de sciences économiques et sociales a confirmé la bonne qualité d'ensemble des prestations des candidats déjà soulignée l'année passée. La barre d'admissibilité est de 98 points pour l'agrégation interne (en légère progression) et de 100 points pour le CAERPA. La barre d'admission est de 198 points pour chacun des concours soit une moyenne de 9,9 pour le dernier admis.

Le présent rapport a pour principale finalité de faciliter la préparation des candidats qui se présenteront à la session du concours de 2005. Dans cet esprit, il s'efforce de leur fournir des informations précises sur les règles du jeu, les attentes et le niveau d'exigence des membres du jury. Comme les années précédentes, il a donc été choisi de proposer des éléments de corrigé relativement détaillés et de publier le contenu de copies jugées satisfaisantes par le jury compte tenu des contraintes du concours, notamment le temps dont disposent les candidats. Ces documents doivent être considérés comme des exemples et non comme des modèles. Le jury a pu valoriser, aussi bien dans l'épreuve de dissertation que dans celle du dossier, des développements qui obéissaient à de tout autres problématiques dans la mesure où elles étaient clairement justifiées en introduction, s'appuyaient sur des connaissances solides et répondaient à la question posée.

En dissertation, beaucoup de candidats ont éprouvé des difficultés à articuler théories épistémologiques et exemples d'explications sociologiques à partir des travaux plus récents de la recherche sociologique. Trop souvent, ou les copies en restent à une simple présentation désincarnée des positions épistémologiques dominantes sans les confronter aux pratiques des chercheurs, ou bien, elles réduisent le sujet à un inventaire des recherches empiriques, classiques ou plus contemporaines, sans les confronter aux différents courants épistémologiques. En conséquence, le jury a fortement valorisé les copies qui ont établi un lien effectif entre pratiques de recherche sociologique et une réflexion épistémologique plurielle.

L'épreuve sur dossier s'est révélée, comme l'an dernier, particulièrement discriminante. Il faut rappeler qu'elle exige des candidats à la fois une bonne maîtrise scientifique de l'ensemble des savoirs enseignés en lycée ainsi qu'une capacité de réflexion didactique et pédagogique que l'on rencontre rarement dans une même copie. Trop de candidats se contentent de faire étalage de savoirs de seconde main plus ou moins bien assimilés et croient pouvoir ainsi se dispenser de l'incontournable travail de transposition didactique à réaliser à partir des documents proposés.

Le bilan de l'oral est fortement contrasté. Comme l'année passée, nombre de candidats donnent l'impression de ne pas l'avoir préparé spécifiquement. Et cette remarque vaut aussi bien pour la leçon que pour l'épreuve de mathématiques. Les exposés sont généralement convenus et font trop souvent l'impasse sur l'indispensable travail de problématisation du sujet qui ne peut s'ancrer que sur un entraînement méthodique tout au long de l'année.

L'épreuve de mathématiques, dont le coefficient est loin d'être négligeable, exige de même une préparation de longue haleine et on ne saurait y réussir en révisant simplement les thèmes du programme pendant la période de temps qui sépare les épreuves écrites de la passation de l'oral.

Rappelons qu'il s'agit d'un concours de haut niveau et non d'un examen et qu'en conséquence les candidats sont jugés les uns par rapport aux autres. Il ne suffit donc pas d'une prestation moyenne pour être reçu mais bien de rechercher l'excellence pour être classé sur la liste correspondant au nombre restreint des postes offerts. Que les candidats qui n'ont pas réussi à franchir ce cap cette année ne se découragent pas ; qu'ils mettent au contraire, à profit les connaissances et les compétences déjà acquises au cours de la présente année pour se représenter, intellectuellement mieux armés, à la prochaine session du concours.

Pour conclure, j'adresse toutes mes félicitations aux lauréats du concours 2004 et tiens à remercier l'ensemble des membres du jury dont j'ai pu apprécier le dévouement et le professionnalisme. Mes remerciements vont également aux responsables de l'université de Paris V qui nous ont accueillis dans leurs locaux, aux services du SIEC ainsi qu'à Régis Malige de la DPE, dont la disponibilité et l'expérience de la gestion des concours, ont grandement facilité la tâche du président du jury.

Jean Etienne,

Inspecteur général de l'Éducation nationale,
Président du jury

Composition du jury

Noms et prénoms	Qualité	Académie
ETIENNE Jean (Président)	IGEN	Paris
DOMINGUES DOS-SANTOS Manon (Vice-Présidente)	Professeur des universités	Créteil
DEBRABANT Alain, IA-IPR,	(Vice-Président)	Dijon
BEAUD Stéphane	Maître de conférences	Nantes
BELOEIL-BENOIST Yves-Jean	Professeur de chaire supérieure	Nantes
BLOESS Françoise	Professeur agrégé	Paris
BIHAN Jean	Professeur agrégé	Nancy-Metz
CARRARA Elisabeth	IA-IPR	PARIS
CHAMBLAY Dominique	Professeur agrégé	Versailles
DUPONT Roger	IA-IPR	Reims
FLEURY Jean	IA-IPR	Lyon
GARCIA Claude	Professeur agrégé	Orléans-Tours
KELLER Françoise	Professeur agrégé	Strasbourg
LENOIR Anne	Professeur de chaire supérieure	Nantes
MERIGOT Michel	Maître de conférence	Nice
PERETTI-WATEL François	Professeur agrégé	Orléans-Tours
PILLON Véronique	Professeur agrégé	Paris
RASMUSSEN Jane	Professeur agrégé	Versailles
SCHMUTZ Catherine	Professeur agrégé	Lille
VEYER Catherine	Professeur agrégé	Montpellier
VOISIN Michel	Professeur de chaire supérieure	Reims

WAQUET Isabelle

Professeur de chaire supérieure

Paris

Épreuve de dissertation

Composition de la commission :

BEAUD Stéphane, BLOESS Françoise, CHAMBLAY, Dominique, FLEURY Jean, ETIENNE Jean, VOISIN Michel, RASMUSSEN Jane, WAQUET Isabelle,

Sujet : *Qu'est-ce qu'une explication sociologique ?*

I) Données statistiques

Distribution des notes (agrégation)

Notes	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
Candidats	8	12	14	8	12	12	11	14	13	9	11	14	5	5	2

Distribution des notes (CAER)

Notes	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
Candidats	6	7	6	4	-	3	4	-	1	2	2	2	1	-	-

II) Remarques sur les copies

Le sujet de cette année invitait à une réflexion épistémologique appuyée sur une bonne connaissance théorique et pratique de la sociologie. On attendait des candidats qu'ils construisent une problématique qui mette clairement en articulation ces deux dimensions. Il ne s'agissait pas de mettre bout à bout diverses théories mais bien de les saisir dans leur relation à l'analyse de la réalité sociale. Le sujet a permis de discriminer facilement les copies qui montraient une réelle compréhension de la question posée et celles qui souffraient d'un manque de réflexion et de connaissances épistémologiques. Peut-être plus que les années précédentes, le sujet proposé ne supportait pas l'approximation.

Certaines copies présentaient des carences inquiétantes tant au niveau de la forme que du fond qui ont été lourdement sanctionnées par le jury.

Sur la forme : il n'est pas inutile de rappeler quelques règles élémentaires concernant la maîtrise de la technique de la dissertation. Une dissertation doit se construire autour d'une problématisation : le propos doit en être ordonné et construit dans le cadre d'un plan équilibré. L'introduction doit permettre de formuler des questions qui donneront matière au développement. Elle doit installer la cohérence du propos. Le plan annoncé doit être suivi (ce qui n'est pas toujours le cas !) et les parties doivent s'enchaîner dans un développement qui allie démonstration, argumentation et mise à l'épreuve des faits. Il faut bien lire les

termes du sujet, les interroger et organiser toute la matière dont on dispose autour d'une question centrale qui pourra se décliner en sous-problématiques. Il est important, également, de penser que la copie est lue et que c'est de cette lecture attentive qu'est issue la note. Il est donc absolument nécessaire de penser à la présentation : lisibilité, mise en évidence de ce qui est important, orthographe, etc.

Sur le fond : il ne s'agissait pas tant de faire preuve d'une pure érudition mais bien d'utiliser des connaissances dans le contexte d'une question. Les théories n'ont pas à être énoncées pour elles-mêmes mais convoquées dans la mesure où elles servent à répondre à la question précise qui est posée. En l'occurrence, tout connaître sur la querelle des méthodes, la démarche popperienne ou la position de Bourdieu (à propos de laquelle il y a souvent eu des erreurs d'interprétation) n'est pas suffisant si ces connaissances ne sont pas finalisées par une problématique. Il fallait d'abord spécifier le cœur du débat et en déterminer les différentes dimensions avant d'énoncer les positions théoriques. Faute de quoi, on risquait de tomber dans le hors sujet ; de trop nombreuses copies ont ainsi répondu à d'autres questions plus classiques telles que : *Compréhension et explication s'opposent-elles en sociologie ? L'explication sociologique est-elle scientifique ?* Ces thématiques n'étaient pas sans rapport avec la question mais n'en constituaient pas le noyau dur.

Le jury a fortement sanctionné deux dérives opposées : d'une part, des copies qui en sont restées à une présentation des seuls travaux épistémologiques sur la question sans les ancrer sur des exemples de recherche réelle ; d'autre part, à l'inverse, celles qui se réduisaient à une simple compilation d'exemples d'explications sans mise en perspective épistémologique ; celles, enfin, qui proposaient une simple juxtaposition de ces deux points de vue, sans les articuler. Ont été valorisées, au contraire, les copies qui intégraient réellement les deux perspectives en illustrant les points de vue de l'épistémologie par des exemples de recherche en acte vice-versa.

Si la réflexion devait évidemment prendre appui sur la sociologie classique (Durkheim, Weber, mais aussi en l'occurrence Pareto trop rarement convoqué), l'élargissement de la perspective aux débats méthodologiques plus contemporains s'imposait d'évidence (Bourdieu, Giddens, Garfinkel...). Il importait de dépasser le débat purement doctrinal entre « explication » et « compréhension » en montrant la multiplicité des points de vue possibles, tels que les expose, par exemple, Michel Berthelot, lorsqu'il développe les « schèmes d'intelligibilité ». Il fallait également bien maîtriser les fondements de la réflexion épistémologique (qu'est-ce qu'une loi ? qu'est-ce qu'une causalité ? qu'est-ce qu'un modèle ? Qu'est ce qu'une corrélation ? ...) tout en étant capable de les confronter aux travaux de terrain.

La dissertation est un exercice exigeant, qui demande un travail important de préparation et une attitude d'intelligence critique. On ne peut donc que conseiller aux candidat(e)s de s'entraîner régulièrement à la formalisation de raisonnements à partir de questions contenues dans les termes du programme et d'apprendre également à maîtriser cet exercice dans un temps limité.

III) Analyse du sujet

Le sujet était à la fois étroit par sa formulation « qu'est-ce que ? » et vaste par son champ d'investigation qui pouvait porter sur l'ensemble des discours théoriques, épistémologiques concernant le statut de l'explication en sociologie aussi bien que sur l'ensemble des recherches produites par des auteurs de la tradition sociologique ou des sociologues plus contemporains. Assez curieusement, nombre de candidats ont élargi abusivement le traitement de la question de manière à pouvoir reproduire des morceaux de cours familiers qui ne traitaient qu'à la marge la question posée. Inversement, le champ d'investigation s'est trop souvent limité à la présentation des thèses de Durkheim et de Weber et de quelques contemporains comme Bourdieu et Boudon ignorant notamment des pans entiers de la sociologie anglo-saxonne ou allemande.

Peu de candidats ont pris la mesure de la complexité de la question. Expliquer peut à la fois signifier *chercher* une explication dans le cadre d'une logique de la découverte ou *fournir* une explication dans le cadre d'une logique de l'exposition. De même, le statut de l'explication n'est pas le même dans les textes méthodologiques et dans les recherches empiriques. De fait, il existe souvent une différence significative entre ce que le sociologue accomplit effectivement dans son travail de recherche et ce qu'il dit qu'il fait ou qu'il faut faire. Cette distance est particulièrement perceptible chez un sociologue comme Durkheim : l'administration de la preuve est bien plus complexe et multiforme dans *Le Suicide* ou *Les formes élémentaires de la vie religieuse* que la présentation qui en est faite dans *Les règles de la méthode sociologique*. S'ajoute à cette difficulté une autre liée au fait que le travail d'exégèse, de réinterprétation des textes d'auteurs classiques présente souvent un décalage notable avec le contenu de la pensée de ces auteurs de façon à les embrigader à peu de frais dans des controverses épistémologiques et méthodologiques contemporaines qui leur étaient parfaitement étrangères.

IV) Éléments pour construire une problématique

L'analyse des termes du sujet pouvait conduire à privilégier trois interrogations :

1° Que faut-il entendre par explication en sciences sociales ?

Au sens étroit, l'explication scientifique suppose la mise en évidence de relations de dépendance entre plusieurs variables et plus généralement la recherche des lois qui régissent les phénomènes étudiés. Telle est notamment l'analyse développée par A. Comte. Au-delà, on assimile l'explication à la recherche causale des phénomènes sociaux avec deux pôles, l'un qui insiste sur le fait que chaque phénomène étudié a une seule cause (monocausalisme durkheimien), l'autre qui privilégie une pluralité de causes (M. Weber).

À partir de ce premier constat, on pouvait se demander si le statut épistémologique de l'explication en sociologie obéissait au régime commun des sciences ou si, en raison de la spécificité de son objet d'étude et/ou de ses modes d'investigation, l'explication sociologique avait un statut particulier, irréductible à celui des sciences dites « dures ». Alors que pour les positivistes, la méthode des sciences sociales est la même que celle des

sciences de la nature, pour tout un autre courant de pensée, l'objet et le mode d'appréhension des sciences sociales présentent des particularités qui ont pour effet de modifier le statut de l'explication. Soit que l'on oppose, comme dans la tradition de Dilthey, les sciences de la nature et les sciences de la culture en fonction de leur objet qui serait ontologiquement différent, soit que, dans la tradition inaugurée par Windelband et Rickert, on fasse résider l'opposition entre compréhension et explication dans la manière de questionner l'objet en séparant sciences nomologiques et sciences idiographiques.

On pouvait trouver les éléments d'un dépassement de cette opposition chez Max Weber ou Raymond Boudon pour qui la compréhension loin de s'opposer à l'explication n'en est que l'un des moments. La définition que Max Weber donne de la sociologie dans *Économie et société* méritait à cet égard d'être longuement analysé et explicité : « *Nous appelons sociologie une science qui se propose de comprendre par interprétation l'activité sociale et par là d'expliquer causalement son déroulement et ses effets* ».

Il fallait également déterminer ce qui dans les sciences sociales – et plus particulièrement en sociologie – relève bien du domaine de l'explication et ce qui renvoie à d'autres formes d'analyse qui tout en ayant leur légitimité y sont difficilement assimilables. Peut-on ainsi attribuer le statut d'explication à la simple description de faits, à la compilation de données statistiques, ou encore à la simple interprétation-retraduction du discours produit par les agents. De ce point de vue toute analyse sociologique ne se présente pas comme ayant une vocation directement explicative. Les démarches phénoménologique et ethnométhodologique qui se proposent simplement de décrire ce que font les membres de la société ou encore les ethnométhodes qu'ils emploient dans la vie quotidienne n'ont pas, à proprement parler, pour objectif de fournir une explication au sens traditionnel du terme, même si elles produisent des effets d'élucidation et contribuent à l'intelligibilité des phénomènes sociaux qu'elles analysent.

Pouvait alors être interrogé ce qui fait la spécificité des sciences sociales, à savoir qu'elles ont à faire à des « objets qui parlent » contrairement aux sciences de la nature. D'où la nécessité pour l'explication sociologique de présenter deux caractéristiques en tension l'une avec l'autre. D'une part, une véritable explication doit être hétérogène au discours des acteurs sinon elle n'apporte rien de nouveau qu'ils ne sachent déjà ; d'autre part, l'explication est aussi, pour partie, une retraduction de ce qu'ils pensent et savent de manière plus ou moins consciente. C'est à satisfaire à cette double injonction paradoxale que doit s'employer la recherche d'explications en sociologie.

2° *L'explication sociologique présente-t-elle des particularités qui la différencient des explications développées dans les autres sciences sociales ?*

Par rapport à l'économie d'abord : on pouvait montrer que d'une certaine manière, l'explication sociologique s'était construite en réponse au mode d'explication économique. Pour l'économiste, classique ou néoclassique, expliquer consiste à rechercher la rationalité de l'acteur alors que pour le sociologue, c'est l'orientation par rapport aux normes et valeurs qui permet de rendre compte des comportements sociaux. À un « homo oeconomicus » guidé par un comportement de rationalité optimisatrice, le sociologue opposerait ainsi un « homo sociologicus » conditionné par les normes et valeurs. En fait, on pouvait montrer que cette opposition est en grande partie factice : d'une part, les développements récents en économie font une certaine place à des hypothèses socio-culturelles mises en avant par la sociologie ; d'autre part, la ligne de démarcation entre sociologie et économie ne repose pas

tant aujourd'hui sur l'opposition entre comportements rationnels et comportements normatifs mais bien plutôt sur une conception et un usage différent du concept de rationalité en sociologie. Raymond Boudon développe ainsi une conception élargie de la rationalité qui laisse une large place aux effets de disposition et de position sociale des acteurs. Au-delà, il pouvait être intéressant de montrer les modalités différenciées de l'utilisation du concept de rationalité chez un James Coleman ou un Jon Elster par exemple. Dans un autre cadre analytique, une certaine lecture des travaux de Pierre Bourdieu pouvait conduire à s'interroger sur le statut de concepts empruntés par Pierre Bourdieu à l'économie (marché, capital, investissement) dans l'architecture de son modèle explicatif.

Par rapport à l'histoire : l'opposition canonique entre une histoire dominée par le récit et l'explication d'événements singuliers et une sociologie davantage travaillée par la construction d'idéaltypes et cherchant plus à mettre en évidence des régularités qu'à rendre compte ou à décrire devait être discutée et nuancée. Pouvaient être mobilisés à cet effet les travaux de Max Weber, autant historien que sociologue, les recherches conduites dans le cadre de l'École des Annales fortement influencées par les Durkheimiens ou les rapprochements plus récents opérés par le sociologue Jean-Claude Passeron et l'historien Antoine Prost par exemple.

Par rapport à la psychologie : dans la tradition durkheimienne, le social ne peut s'expliquer que par le social et tout recours à une explication à partir des motivations individuelles des acteurs est *a priori* banni. On pouvait cependant montrer qu'il arrive à Durkheim d'introduire subrepticement dans son raisonnement des éléments d'analyse psychologique pour expliquer certaines variations des taux de suicide (l'intellectuel en proie au doute, le célibataire tourmenté, etc.). Par ailleurs, cette coupure entre explication sociologique et explication psychologique sera fortement atténuée aussi bien par Mauss que par Halbwachs (il pouvait être intéressant à cet égard de comparer le modèle explicatif développé dans le livre d'Halbwachs sur le suicide et celui défendu dans l'ouvrage princeps de Durkheim). Au-delà, il était indiqué de montrer les connexions entre l'interactionnisme symbolique et la psychologie sociale dans la traditions américaine (H. James, G.H. Mead, H. Blumer).

3° Existe-t-il un ou plusieurs modes d'explications en sociologie ?

Dans un troisième temps de la réflexion, il était pertinent d'interroger la formule *une* explication sociologique pour se demander s'il n'était pas préférable de parler d'une pluralité d'explications sociologiques, et plus généralement d'une multiplicité de modes d'interrogation du réel en sociologie. On pouvait ainsi avec Jean-Michel Berthelot distinguer six schèmes d'intelligibilité : les explications causale, fonctionnelle, structurelle, herméneutique, actancielle et dialectique auxquelles on pouvait ajouter le mode d'explication génétique déjà présent dans *Les Formes élémentaires de la vie religieuse* et l'explication par les modèles très prégnante dans les premiers travaux de Raymond Boudon. Il était possible également de montrer que chez un même auteur, on peut souvent déceler plusieurs niveaux d'explication : cohabitent ainsi chez Durkheim une explication par les causes, une explication par les fonctions et une explication génétique. À l'intérieur même de *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Jean-Michel Berthelot met en évidence un mode d'explication combinant un schéma actanciel et l'existence d'une homologie structurelle.

Reproduction d'une copie jugée satisfaisante par le jury

Dans son acception la plus large, l'explication consiste dans l'établissement d'une structure théorique qui insère l'élément à expliquer (*explicandum*) dans un système de propositions permettant de l'en déduire rigoureusement.

De fait, l'établissement de relations de causalité du type « si A alors B » est inhérent à la démarche explicative telle qu'on la retrouve dans les sciences de la nature.

En Allemagne, au XIX^{ème} siècle, cette notion a fait l'objet de nombreuses « querelles » au départ au sein des historiens puis chez les sociologues. La question qui se posait était celle du modèle de scientificité pour l'étude des phénomènes sociaux. W. Dilthey, à cette occasion, a pris part au débat pour affirmer la spécificité des « sciences de l'esprit » par rapport aux sciences de la nature. La particularité des « phénomènes de l'esprit » est que le sociologue peut immédiatement, par empathie, en savoir le sens car ce dernier est immergé dans la société qu'il étudie. En conséquence, cette spécificité des phénomènes sociaux exige un modèle de science particulier pour les appréhender. « Nous expliquons la nature, nous comprenons la vie psychique. » *Le monde de l'esprit*, 1911. À l'étude de cette citation de W. Dilthey, nous nous apercevons que l'explication ne revêt pas les mêmes dimensions épistémologique, théorique et méthodologique que la compréhension.

Ainsi qu'est-ce qu'« expliquer » en sociologie ? Est-ce rechercher, sur le modèle des sciences de la nature, des lois atemporelles et universelles du social, et ainsi adopter une posture théorique et méthodologique spécifique ? Ou bien est-ce rechercher la compréhension du sens subjectif comme étape indispensable dans l'élaboration du schéma explicatif ? Est-ce rechercher des relations de causalité même en accordant une place à l'autonomie de l'acteur ?

Nous verrons dans un premier temps que les dimensions épistémologique, théorique et méthodologique révélaient une dichotomie forte entre la démarche explicative et la démarche compréhensive au XIX^{ème} siècle. Dans un deuxième temps, nous verrons, au regard de l'abandon de deux caractéristiques fortes de l'explication, à savoir le nomologisme et la référence aux sciences de la nature, que la recherche du sens semble incontournable pour pouvoir expliquer. Dans une dernière partie, nous nous demanderons si la recherche de relations de causalité est indispensable pour donner un statut de scientificité à l'explication sociologique.

Dans cette partie, nous allons remonter à la « querelle des méthodes » afin d'étudier comment les caractéristiques de l'explication sociologique sont nées de l'opposition avec le « comprendre » de W. Dilthey. Nous aborderons successivement les trois dimensions de l'explication sociologique – épistémologique, théorique, méthodologique – afin de dégager les éléments constitutifs de la notion.

La « querelle des méthodes » qui traverse la sociologie en Allemagne au XIX^{ème} siècle est avant tout d'ordre épistémologique. En effet, sur quel modèle de scientificité doit se construire la sociologie. Si W. Dilthey considère que les sciences de la nature doivent avoir un modèle spécifique, c'est pour prendre le contre-pied des « positivistes » comme A. Comte pour lequel la « physique sociale » doit s'appuyer sur le modèle de scientificité des sciences de la nature. Dans les *Cours de philosophie positive*, il montre que toute

connaissance par trois états – théologique métaphysique et positif – donc l'évolution de toute connaissance suit une loi atemporelle et universelle dite « loi des trois états ». Nous pouvons ainsi dégager deux critères constitutifs de l'explication sociologique à savoir le nomologisme, c'est-à-dire la recherche de relations de causalité atemporelles et universelles, ainsi que la référence au modèle des sciences de la nature. D'ailleurs, dans la lignée de Comte, E. Durkheim reprendra ces deux caractéristiques. Dans *Les règles de la méthode sociologique* publiées en 1895, il écrit : « tout ce que la sociologie demande qu'on lui accorde, c'est que le principe de causalité s'applique aux phénomènes sociaux ». L'objectif de Durkheim, à l'aide notamment des séries statistiques sera de rechercher « la cause efficiente » du fait social. Par exemple, dans *Le suicide*, paru en 1897, il établit une loi du suicide anémique en montrant la relation de causalité entre le défaut de régulation sociale et l'augmentation des taux de suicide.

Ainsi, si les tenants de la « compréhension » prônent un modèle de scientificité propre aux sciences de l'esprit – W. Dilthey proposera par exemple de s'appuyer sur la psychologie – et s'inscrivent contre tout nomologisme, les « positivistes » tels que Comte et Durkheim prônent l'explication sociologique dans sa référence aux sciences de la nature et dans la recherche de lois universelles et atemporelles. De fait, ces différences au niveau épistémologique vont être à l'origine de postures théoriques différentes.

Pour les tenants de l'explication dans ses dimensions vues précédemment, le niveau pertinent d'entrée pour expliquer le phénomène social est la collectivité. Ils adoptent une posture théorique déterministe dans la mesure où le tout (la société) est supérieur aux parties qui le composent. Nous en avons un exemple dans la définition du fait social d'E. Durkheim : « toutes manières d'agir, de faire, de penser, extérieures à l'individu et douées d'un pouvoir de coercition en vertu duquel elles s'imposent à lui. » Ainsi, une caractéristique supplémentaire de « l'explication sociologique » est une posture théorique déterministe laissant peu de marge à l'autonomie de l'acteur. C'est sur ce point que les tenants de la compréhension montrent leur opposition en accordant une large place à la liberté de l'acteur dans l'étude du phénomène social. Par exemple, W. Dilthey, nous montre que l'individu, par son expérience, est doué de réflexivité, c'est-à-dire qu'il est conscient du poids des contraintes, et d'une certaine marge de liberté puisqu'il est capable d'avoir à sa conscience cet état de contrainte.

Ces différences théoriques entre, d'un côté, les « déterministes » qui « expliquent » et ceux qui « comprennent » impliquent de fait des oppositions méthodologiques.

Les tenants de l'explication tels que E. Durkheim utilisent une entrée analytique holiste méthodologique, à savoir « il faut expliquer les faits sociaux par d'autres faits sociaux », cette règle découlant de la posture théorique déterministe. Si l'utilisation de l'outil statistique est souvent invoquée pour montrer la différence quant aux méthodes d'enregistrement des faits par rapport aux tenants de la compréhension, cela ne peut aucunement constituer une ligne de clivage. Dans *De la Division du travail social*, Durkheim utilise une méthode « génétique » à savoir la mise en relation entre les différentes formes de droit et les différentes formes de solidarité. Ainsi, quelle que soit la technique d'enquête, nous expliquons toujours un fait social par un autre fait social. L'objectivisme constitue un autre point méthodologique sur lequel nous pouvons nous appuyer. En effet, dans les *Règles de la méthode*, Durkheim nous montre l'importance de s'écarter des prénotions (« il faut considérer les faits sociaux comme des choses ») et prône ainsi une rupture épistémologique forte entre le sociologue et l'objet étudié. Sur ce point, les tenants de la compréhension privilégiant une entrée méthodologique par l'individu s'appuient plutôt

sur une méthode subjectiviste quant à la relation sociologue/objet étudié (nous verrons néanmoins les divergences au sein des tenants de la compréhension dans la troisième partie).

Au terme de cette partie, nous pouvons dégager différentes caractéristiques de l'explication sociologique : modèle des sciences de la nature, nomologisme, posture théorique déterministe, méthodologie holiste et objectiviste (rupture épistémologique forte). Cependant, depuis la Seconde guerre mondiale, certains éléments constitutifs de l'explication sont « tombés » sous la vague du « relativisme sceptique » portée notamment par T. Kuhn. Ainsi les dimensions « naturaliste » et « nomologique » de l'explication sociologique sont ébranlées si bien qu'un consensus s'établit quels que soient les paradigmes sur la spécificité de l'objet des sciences sociales, réclamant un mode de scientificité particulier et la nécessité d'abandonner la recherche de lois universelles et atemporelles. Au vu de l'évolution des différents courants sociologiques depuis la « querelle des méthodes », nous pouvons nous demander si la recherche du sens que les individus accordent à leurs actions n'est pas un préalable nécessaire à l'explication du phénomène social.

Nous allons, dans cette deuxième partie, nous interroger sur le statut du « sens » dans l'explication sociologique. Il semblerait que le détour par l'individu soit devenu incontournable quel que soit le paradigme. Cependant, si pour les uns « expliquer et comprendre » ne font qu'un, comme le défendent les tenants de l'actionnisme et du structuralisme génétique, il semblerait que la recherche du sens à elle seule soit suffisante pour rendre compte du phénomène social. Nous aborderons ici les phénoménologues et les ethnométhodologues.

Si P. Bourdieu est souvent associé à la lignée « durkheimienne », cette sous-partie sera l'occasion de montrer que sa sociologie s'est ouverte à la prise en compte de l'agent dans l'explication sociologique. Dans *Les héritiers* (1964) ou *La reproduction* (1970), avec J.-Cl. Passeron, nous sommes en présence d'une sociologie déterministe selon laquelle l'explication sociologique doit révéler « le poids des structures », les « schèmes inconscients ». Le concept d'« habitus », en tant que système de dispositions acquises au cours du processus de socialisation est le reflet des déterminismes qui pèsent sur l'individu. Cependant, Bourdieu va faire évoluer son concept vers une prise en compte plus grande de l'agent. Dans *Le sens pratique* (1980), il montre qu'il faut rechercher « les logiques pratiques » qui s'expriment au travers de l'habitus et dans *La misère du monde* (1993), dans le texte « Comprendre », il montre que le sociologue doit révéler, dans les relations d'entretien, la domination pouvant s'exercer entre enquêteur et enquêté. Ces exemples sont le reflet d'une évolution de la sociologie bourdieusienne vers une sociologie du sens même s'il n'abandonne pas, dans ses ouvrages les plus récents, sa volonté de révéler le « sens caché ». Ainsi, si le « structuralisme génétique » s'ouvre à la recherche du sens pour expliquer, il n'en demeure pas moins que la volonté de révéler ce qui est « caché » montre que le poids des structures est privilégié dans la démarche explicative en sociologie. Dans la sous-partie qui va suivre, nous allons voir le projet des actionnistes, dans la lignée de M. Weber, de reconstruire conceptuellement le sens pour pouvoir expliquer.

Dans *Economie et société*, œuvre posthume de M. Weber (1922), on trouve sa définition de la sociologie, « science qui se propose de comprendre par interprétation l'activité sociale et par là d'expliquer causalement son déroulement et ses effets ». C'est R. Aron qui, en 1938, introduira l'œuvre de Weber en France en montrant les trois points essentiels de sa

définition : 1/ la recherche du sens subjectif ; 2/ l'interprétation conceptuelle du sens ; 3/ l'explication causale (nous traiterons cet aspect dans la dernière partie).

Dans *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme* (1904), sa posture théorique ainsi que sa méthode nous permettent de voir l'importance de la reconstruction du sens pour le chercheur pour pouvoir expliquer. Dans l'analyse de monographies sur le rapport à l'argent de communautés américaines, il va construire l'idéaltype du protestant et ensuite celui du « capitalisme » pour pouvoir expliquer la relation entre « affinité religieuse » et « esprit du capitalisme ».

R. Boudon dans sa volonté de reconstruire les motivations de l'acteur afin d'expliquer un phénomène social se réclamera de la lignée de M. Weber à qui il reconnaîtra les prémisses d'une modélisation des motivations comme préalable à l'explication. Selon Boudon, deux caractéristiques doivent être prises en compte dans la recherche de l'intentionnalité : le système de contraintes dans lequel est immergé l'acteur et la rationalité de ce dernier. Ainsi pour expliquer un phénomène macro-social, il faudra passer par l'analyse des motivations de l'acteur. C'est par l'agrégation des intentionnalités que l'on pourra expliquer le phénomène social. Il semble important de souligner que Boudon accorde une importance particulière à la modélisation mathématique comme par exemple l'utilisation de la théorie des jeux. C'est pourquoi nous pouvons dire que sa recherche du sens est « objective », d'ailleurs il ne retient de Weber que « l'interprétation du sens » et ne s'engouffre pas dans le flou laissé par l'auteur quant à la « recherche subjective du sens ».

Si pour les tenants du paradigme actionniste il faut reconstruire les motivations des acteurs pour pouvoir expliquer, nous allons voir dans cette dernière sous-partie qu'il n'en va pas de même pour les phénoménologues et les ethnométhodologues. A Schütz en 1932 dans *structure intelligible du monde social* expose les bases de la recherche phénoménologique du sens subjectif qui va être le point de départ d'une « nouvelle façon de faire de la sociologie ». Il faut rechercher le sens de l'activité qui se déroule sous nos yeux car, d'une part, les individus sont doués d'une intersubjectivité, - c'est-à-dire que je peux comprendre l'autre qui vit dans le même monde que moi - et d'autre part ces individus possèdent des typifications leur promettant des s'adapter aux situations, de les reconnaître. C'est sur ce thème que P.L. Berger et T. Luckmann, en 1966 dans *La construction sociale de la réalité*, montreront que la sociologie doit porter sur des actions quotidiennes, en train de se construire, car tous les renseignements sont portés par des individus « réflexifs » doués d'intersubjectivité - « une fleur est une fleur » - et disposant de typifications pour comprendre et s'adapter. C'est sur ces postulats que les ethnométhodologues vont fonder leur analyse du social en recourant également aux analyses du langage. Ainsi pour H. Garfinkel, le phénomène social est un « accomplissement pratique » car il dispose de trois propriétés : la réflexivité, la descriptibilité et l'indexicalité, c'est-à-dire la capacité à comprendre au vu du contexte dans lequel se déroule l'action. Donc la sociologie se doit de découvrir le sens endogène, celui inhérent à l'action en train de se construire. S'ils se réfèrent aux phénoménologues, ils hériteront également de M. Weber quant à la recherche du sens subjectif. Cependant selon P. Pharo, Weber s'est écarté du sens endogène en construisant des idéaux-types. Mais toutes les connaissances sont présentes dans l'action en train de se construire et il suffit de pouvoir les décrire, de retrouver « l'idéaltype personnel » selon Pharo.

An terme de cette partie, nous pouvons constater que, depuis la querelle des méthodes, les caractéristiques attachées à l'explication sociologique se sont modifiées et semble se dessiner dans la sociologie actuelle un glissement vers une plus grande place accordée au sens que donne l'acteur à son action. Cependant si, pour les actionnistes comme pour les structuralistes génétiques, la compréhension du sens est inséparable d'une démarche

explicative, il semblerait que, pour les ethnométhodologues, la description du sens endogène suffise à rendre compte du phénomène social.

Ainsi nous pouvons nous demander si ce glissement vers un plus grand subjectivisme méthodologique n'attaque pas le statut de l'explication sociologique. La recherche de causalités n'est-elle pas le garant d'une objectivité du discours scientifique ?

Si nous avons vu dans la partie précédente que P. Bourdieu et les tenants du structuralisme génétique faisaient évoluer leur sociologie « explicative » vers une plus grande prise en compte du sens, il n'en reste pas moins dans la lignée durkheimienne que la recherche d'objectivisme est bien présente. Dans *le métier de sociologue* en 1968, P. Bourdieu, J.C Passeron et J.C. Chamboredon nous montrent que si la référence aux sciences de la nature et au nomologisme doit être abandonnée, le sociologue lorsqu'il explique un phénomène social doit adopter une posture extérieure au regard de l'objet étudié.

L'explication sociologique doit donc s'établir sur une méthodologie impliquant une rupture épistémologique forte. De plus, même si les structuralistes génétiques ont pour postulat théorique que l'agent est déterminé socialement, il s'agit d'un déterminisme « assoupli » par rapport aux « positivistes » tels que Comte et Durkheim car, selon Bourdieu, les lois du social ne sont que partielles et probabilistes. Cela signifie que lorsque le sociologue explique, il établit des relations de causalité de type « si A alors probablement B ».

Ainsi la recherche de causalités comme de facteurs explicatifs du phénomène à expliquer et l'application d'une méthodologie objectiviste semblent être les « ingrédients » de l'explication sociologique à un moment où semble s'opérer un glissement vers la sociologie du sujet et par là la possible remise en cause du statut de scientificité de la sociologie.

Peut-on penser que les actionnistes sont dans une position méthodologique subjectiviste ou ne peut-on pas finalement les rapprocher de la rupture épistémologique bourdieusienne au regard du statut qu'ils accordent à l'objectivité de l'explication ?

M. Weber dont se réclament les actionnistes évoquait le risque pour le savant d'un manque d'objectivité au regard des valeurs qui pouvaient guider sa recherche. Dans son principe de « neutralité axiologique » il faisait une séparation stricte entre le jugement de valeur que le savant devait proscrire et le rapport aux valeurs qui le guidait implicitement dans sa recherche. M. Weber qui ne faisait pas abstraction du contexte historique et culturel dans lequel était immergé le savant prônait cette « honnêteté intellectuelle » du rapport aux valeurs. Donc même si la méthode est subjectiviste dans la mesure où le sociologue doit rechercher le sens subjectif, le principe de « neutralité axiologique » le rapproche de « la rupture épistémologique forte » portée par les positivistes. D'ailleurs, la volonté d'interpréter au moyen de constructions idéales typiques la réalité sociale reflète la volonté de Weber de produire une explication sociologique objective. D'ailleurs dans sa définition de la sociologie « ...il faut expliquer causalement son déroulement et ses effets », il montre que la recherche de causalités comme outil d'intelligibilité du social est nécessaire. Là aussi, il s'agit de causalités probabilistes et partielles. Ainsi, nous pouvons faire le même constat pour les actionnistes pour qui il est nécessaire d'expliquer en produisant un discours le plus objectif possible. On peut se référer au critère de la rationalité permettant d'éloigner la subjectivité du chercheur. Boudon ne conteste pas la recherche de lois à condition que l'on précise qu'elles sont historiquement déterminées, partielles et probabilistes. On parle à son propos de « déterminisme par plaques ». Si A alors peut être B, peut être C ou peut être D.

Au terme de cette sous-partie, nous constatons que les tenants d'une entrée analytique par l'individu accordent une importance à l'explication sociologique au regard des critères d'objectivité du discours et de la recherche de causalités même si elles sont partielles et probabilistes. Donc leur méthodologie subjectiviste n'empêche pas au moyen d'outils conceptuels de produire un discours explicatif objectif.

Dans cette dernière sous partie nous verrons que la problématique de l'explication causale est absente dans le courant de l'ethnométhodologie.

Selon H. Garfinkel, la sociologie est la science qui doit étudier les actions quotidiennes. Par l'observation en situation, le sociologue peut décrire l'action qui est en train de se construire. Ainsi toute l'explication sociologique se trouve dans les caractéristiques et les propriétés de l'action. Mais peut-on parler « d'explication sociologique » ? Où se situe l'objectivité du chercheur ? En effet beaucoup, dont l'Association américaine de sociologie avec R. Coser, leur reprocheront une sociologie profane et subjectiviste. Nous nous écartons de fait des paramètres de l'explication qui semblent partagés quelle que soit la posture théorique à savoir la recherche de causalités même partielles et probabilistes et la volonté de produire un discours objectif nécessitant le recours à une méthodologie objectiviste ou subjectiviste faible. Avec ce nouveau paradigme semble se dessiner une nouvelle approche glissant de la sociologie de l'acteur à la sociologie du sujet et un nouvel objet sociologique à savoir le déroulement de l'action quotidienne.

Au terme de ce devoir, nous nous apercevons que depuis la « querelle des méthodes » les caractéristiques attachées à l'explication sociologique ont évolué. Ainsi d'une relation de causalité permanente et atemporelle, nous sommes passés vers la recherche de causalités partielles et probabilistes. Il semblerait que les paradigmes que l'on séparait au temps de la querelle se rejoignent aujourd'hui pour défendre une posture objective du discours sociologique et de la nécessité pour expliquer de recourir à des méthodes objectivistes ou peu subjectivistes et à des outils conceptuels dont l'établissement de relations causales peut être le gage d'une explication.

COMPOSITION A PARTIR D'UN DOSSIER

OBJECTIFS

**concours interne
de recrutement de professeurs agrégés
et concours d'accès à l'échelle de rémunération**

**section : sciences
économiques et sociales**

composition à partir d'un dossier

Durée : 6 heures

Calculatrice électronique de poche - y compris programmable, alphanumérique ou à écran graphique – à fonctionnement autonome, non imprimante, autorisée conformément à la circulaire no 99-186 du 16 novembre 1999.

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout autre matériel électronique est rigoureusement interdit.

1. Le candidat doit être capable de préparer une séquence pédagogique sur un thème du programme de première ES, à partir de ses connaissances et du dossier documentaire. Il devra montrer qu'il sait exploiter et structurer les informations contenues dans les documents; il indiquera les documents dont il aurait aimé disposer.
2. Le candidat doit être capable de proposer une démarche pédagogique propre au niveau de la classe de première ES. Il devra montrer qu'il sait utiliser le vocabulaire économique et social et les outils d'analyse appropriés.
3. Le candidat doit être capable de construire des exercices d'évaluation à partir du thème retenu, afin d'en mesurer le degré de compréhension par les élèves.

Pour répondre à ces objectifs, le candidat devra présenter :

1. Un projet de cours (une heure) et d'une séance de travaux dirigés (une heure). Ce projet, détaillé et rédigé, précisera la logique de la démarche pédagogique adoptée.
2. Une bibliographie complémentaire de celle qui est fournie dans le dossier documentaire, en indiquant, pour chaque référence, son utilisation possible dans le cadre du cours et de la séance de travaux dirigés.
3. Les exercices d'évaluation proposés aux élèves, accompagnés de leur corrigé respectif.

DOSSIER

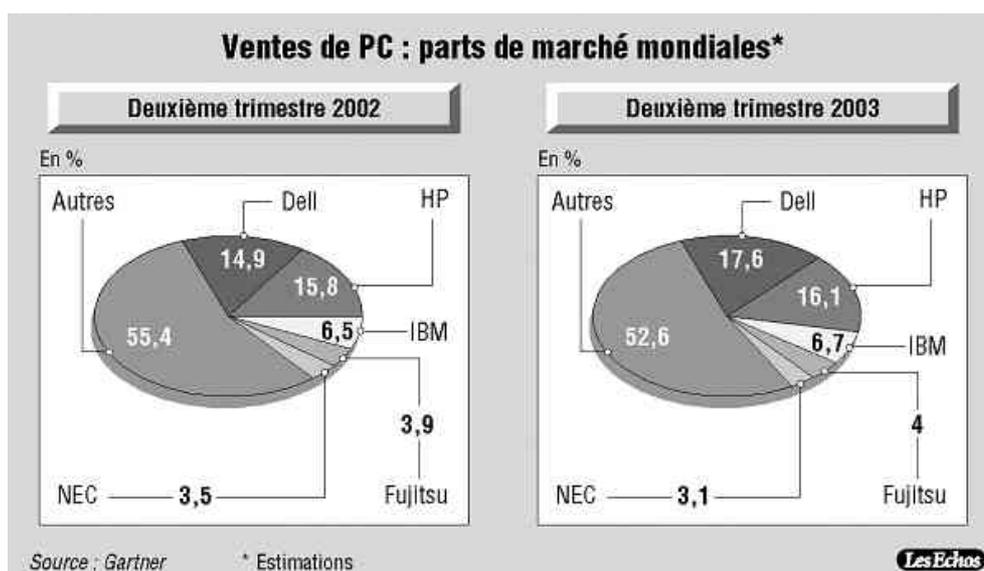
LES STRATEGIES DES ENTREPRISES

Le dossier comporte 8 documents

Fort de son modèle économique, le numéro un mondial de la micro-informatique annonce des réductions de prix de 6 à 22 % pour la rentrée, renforçant son image de constructeur le moins cher. Un mauvais coup pour son concurrent HP.

Dell a annoncé hier une série de baisses de prix importantes concernant pratiquement tous ses produits – PC, serveurs, imprimantes – à destination du grand public comme des entreprises, grandes ou moyennes. L'ampleur des réductions – de 6 à 22 % – frappe d'autant plus les esprits que le premier constructeur de microordinateurs au monde n'avait pas hésité à lancer une sévère guerre tarifaire en 2001. Ajoutée à l'éclatement de la bulle Internet, et donc à la chute des achats informatiques, cette offensive avait fortement secoué ses concurrents. Bis repetitas aujourd'hui, à ceci près que l'annonce intervient dans la foulée de la publication par HP de résultats trimestriels décevants. Hasard de calendrier ou coup marketing opportun, Dell enfonce donc le clou une nouvelle fois vis-à-vis de son concurrent numéro un. Pourtant, si les baisses sont réelles, les avis divergent sur leur impact réel, certains analystes y voyant d'abord et avant tout un - nouveau coup en termes d'image.

Comme il le fait régulièrement, Dell rappelle dans son communiqué que « *l'efficacité de son modèle économique lui a constamment permis de faire profiter les clients des réductions de prix* ». De fait, en se passant de distributeur, le constructeur texan n'est pas obligé de sacrifier une partie de ses marges auprès de revendeurs, à l'inverse de ses concurrents. Imposant ses conditions à ses principaux fournisseurs (processeurs, disques durs, écrans, mémoires ...), son fondateur éponyme a mis au point une organisation logistique rodée à l'extrême qui permet à l'entreprise de ne fabriquer qu'à la commande et donc de répercuter le premier les baisses des prix des composants, sans devoir gérer le problème complexe des stocks d'un réseau de distribution.



Dell peut donc annoncer régulièrement des baisses de prix, certaines, comme aujourd'hui, plus spectaculaires a priori que d'autres. Dans une note de recherche, Merrill Lynch, estime que le groupe cherche à profiter des faiblesses actuelles de HP qui, s'essayant à une politique tarifaire agressive, a laissé quelques plumes sur le dernier trimestre, sa division PC repassant dans le rouge. « *A long terme, la position de HP apparaît vulnérable, coincé entre IBM et Dell qui agissent sur lui comme un boa qui ne tue pas sa victime, mais l'étouffe en resserrant son étreinte* », écrivent les analystes de la banque d'affaires. « Il s'agit d'une manœuvre d'intimidation pour bien montrer que Dell peut encore baisser les prix », dit Toni Duboise, du cabinet ARS, sur le site spécialisé CNET

NET.

Document N° 2

Or, ce caractère évolutionniste du processus capitaliste ne tient pas seulement au fait que la vie économique s'écoule dans un cadre social et naturel qui se transforme incessamment et dont les transformations modifient les données de l'action économique : certes, ce facteur est important, mais, bien que de telles transformations (guerres, révolutions, etc.) conditionnent fréquemment les mutations industrielles, elles n'en constituent pas les moteurs primordiaux. Le caractère évolutionniste du régime ne tient pas davantage à un accroissement quasi-automatique de la population et du capital, ni aux caprices des systèmes monétaires – car ces facteurs, eux aussi, constituent des conditions et non des causes premières. En fait, l'impulsion fondamentale qui met et maintient en mouvement la machine capitaliste est imprimée par les nouveaux objets de consommation, les nouvelles méthodes de production et de transport, les nouveaux marchés, les nouveaux types d'organisation industrielle - tous éléments créés par l'initiative capitaliste.

[...] L'ouverture de nouveaux marchés nationaux ou extérieurs et le développement des organisations productives, depuis l'atelier artisanal et la manufacture jusqu'aux entreprises amalgamées telles que *l'U. S. Steel*, constituent d'autres exemples du même processus de mutation industrielle – si l'on me passe cette expression biologique qui révolutionne incessamment de *l'intérieur* la structure économique, en détruisant continuellement ses éléments vieillissants et en créant continuellement des éléments neufs. Ce processus de *Destruction Créatrice* constitue la donnée fondamentale du capitalisme : c'est en elle que consiste, en dernière analyse, le capitalisme et toute entreprise capitaliste doit, bon gré mal gré, s'y adapter. Or, la dite donnée affecte notre problème à un double point de vue.

En premier lieu, puisque nous avons affaire à un processus dont chaque élément ne révèle ses véritables caractéristiques et ses effets définitifs qu'à très long terme, il est vain d'essayer d'apprécier le rendement de ce système à un moment donné – mais on doit juger son rendement à travers le temps, tel qu'il se déroule sur des dizaines ou des centaines d'années. Un système – tout système, économique ou autre – qui, à tout instant considéré, exploite au maximum ses possibilités peut néanmoins, à la longue, être inférieur à un système qui n'atteint à *aucun* moment ce résultat, un tel échec pouvant précisément conditionner le niveau ou l'élan de la performance à long terme.

En deuxième lieu, puisque nous avons affaire à un processus organique, l'analyse du fonctionnement d'un élément spécifique de l'organisme – par exemple, d'une entreprise ou branche distincte – est, certes, susceptible d'élucider certaines particularités du mécanisme, mais non de conduire à des conclusions plus générales. Chaque mouvement de la stratégie des affaires ne prend son véritable sens que par rapport à ce processus et en le replaçant dans la situation d'ensemble engendrée par lui. Il importe de reconnaître le rôle joué par un tel mouvement au sein de l'ouragan perpétuel de destruction créatrice – à défaut de quoi il deviendrait incompréhensible, tout comme si l'on acceptait l'hypothèse d'un calme perpétuel.

Cependant une telle hypothèse est précisément adoptée par les économistes qui, d'un point de vue instantané, considèrent, par exemple, le comportement d'une industrie oligopolistique - comprenant seulement quelques grandes firmes - et observent les manœuvres et contre-manœuvres habituelles, lesquelles ne paraissent viser d'autre objectif que de restreindre la production en rehaussant les prix de vente. Ces économistes acceptent les données d'une situation temporaire comme si elle n'était reliée ni à un passé, ni à un avenir et ils s'imaginent avoir été au fond des choses dès lors qu'ils ont interprété le comportement des firmes en appliquant, sur la base des données observées, le principe de la maximisation du profit. Les théoriciens, dans leurs articles habituels, et les commissions gouvernementales, dans leurs rapports courants, ne s'appliquent presque jamais à considérer ce comportement, d'une part, comme le dénouement d'une tranche d'histoire ancienne et, d'autre part, comme une tentative pour s'adapter à une situation appelée, à coup sûr, à se modifier sans délai –

comme une tentative, de la part de ces firmes, à se maintenir en équilibre sur un terrain qui se dérobe sous leurs pieds. En d'autres termes, le problème généralement pris en considération est celui d'établir comment le capitalisme gère les structures existantes, alors que le problème qui importe est celui de découvrir comment il crée, puis détruit ces structures. Aussi longtemps qu'il n'a pas pris conscience de ce fait, le chercheur se consacre à une tâche dépourvue de sens, mais, dès qu'il en a pris conscience, sa vision des pratiques capitalistes et de leurs conséquences sociales s'en trouve considérablement modifiée.

Du même coup, en premier lieu, est jetée par-dessus bord la conception traditionnelle du fonctionnement de la concurrence. Les économistes commencent – enfin – à se débarrasser des oeillères qui ne leur laissaient pas voir autre chose que la concurrence des prix. Dès que la concurrence des qualités et l'effort de vente sont admis dans l'enceinte sacrée de la théorie, la variable prix cesse d'occuper sa position dominante. Néanmoins, l'attention du théoricien continue à rester exclusivement fixée sur les modalités d'une concurrence enserrée dans un système de conditions (notamment de méthodes de production et de types d'organisation industrielle) immuables. Mais, dans la réalité capitaliste (par opposition avec l'image qu'en donnent les manuels), ce n'est pas cette modalité de concurrence qui compte, mais bien celle inhérente à l'apparition d'un produit, d'une technique, d'une source de ravitaillement, d'un nouveau type d'organisation (par exemple l'unité de contrôle à très grande échelle) – c'est-à-dire la concurrence qui s'appuie sur une supériorité décisive aux points de vue coût ou qualité et qui s'attaque, non pas seulement aux marges bénéficiaires et aux productions marginales des firmes existantes, mais bien à leurs fondements et à leur existence même. L'action de cette modalité de concurrence dépasse celle de la concurrence des prix tout autant que les effets d'un bombardement dépassent ceux d'une pesée sur une porte et son efficacité est tellement plus grande que la question de savoir si la concurrence au sens ordinaire du terme joue plus ou moins rapidement devient relativement insignifiante : en tout état de cause, le levier puissant, qui, à la longue, rehausse la production en comprimant les prix, est d'un tout autre calibre.

Il est à peine nécessaire de signaler que la concurrence du type présentement évoqué n'agit pas seulement quand elle se concrétise, mais aussi quand elle n'existe qu'à l'état latent, de menace toujours présente, sa pression s'exerçant avant même qu'elle ne passe à l'offensive. L'homme d'affaires se sent placé dans une situation concurrentielle même s'il n'a pas de rival dans sa branche ou si, bien, que n'étant pas seul de son espèce, il occupe une position telle que les enquêteurs officiels, ne constatant aucune concurrence effective entre lui et les autres firmes de la même branche ou de branches voisines, concluent à l'inanité des appréhensions concurrentielles formulées par lui : en fait, dans de nombreux cas, sinon dans tous, une telle pression virtuelle impose un comportement très analogue à celui que déterminerait un système de concurrence parfaite.

Joseph SCHUMPETER, *Capitalisme, Socialisme et Démocratie*, Payot, pp. 116-9, 1972, (Première édition 1942)

Dans la courte période à laquelle nous venons de nous attacher, le volume de l'offre du bien X ne peut varier qu'entre zéro et une limite supérieure fixée par la capacité de production des entreprises existantes, puisque cette capacité de production constitue une donnée. En longue période, cette capacité de production peut varier. Un prix est alors fourni par l'intersection de la courbe d'offre de longue période des entreprises existantes et de la courbe de demande. Ce prix doit bien entendu être suffisant pour couvrir les coûts de production des entreprises, faute de quoi certaines d'entre elles disparaîtraient, l'offre deviendrait insuffisante et le prix monterait.

Mais si ce prix est tel qu'il permet à toutes les entreprises existantes de réaliser des profits, de nouvelles entreprises apparaîtront puisqu'en longue période de nouvelles capacités de production peuvent être installées et qu'en régime de concurrence parfaite rien ne s'oppose à l'apparition de nouveaux concurrents. En conséquence, l'offre totale augmentera ce qui entraînera une baisse du prix et le processus se poursuivra tant que des perspectives de profit subsisteront.

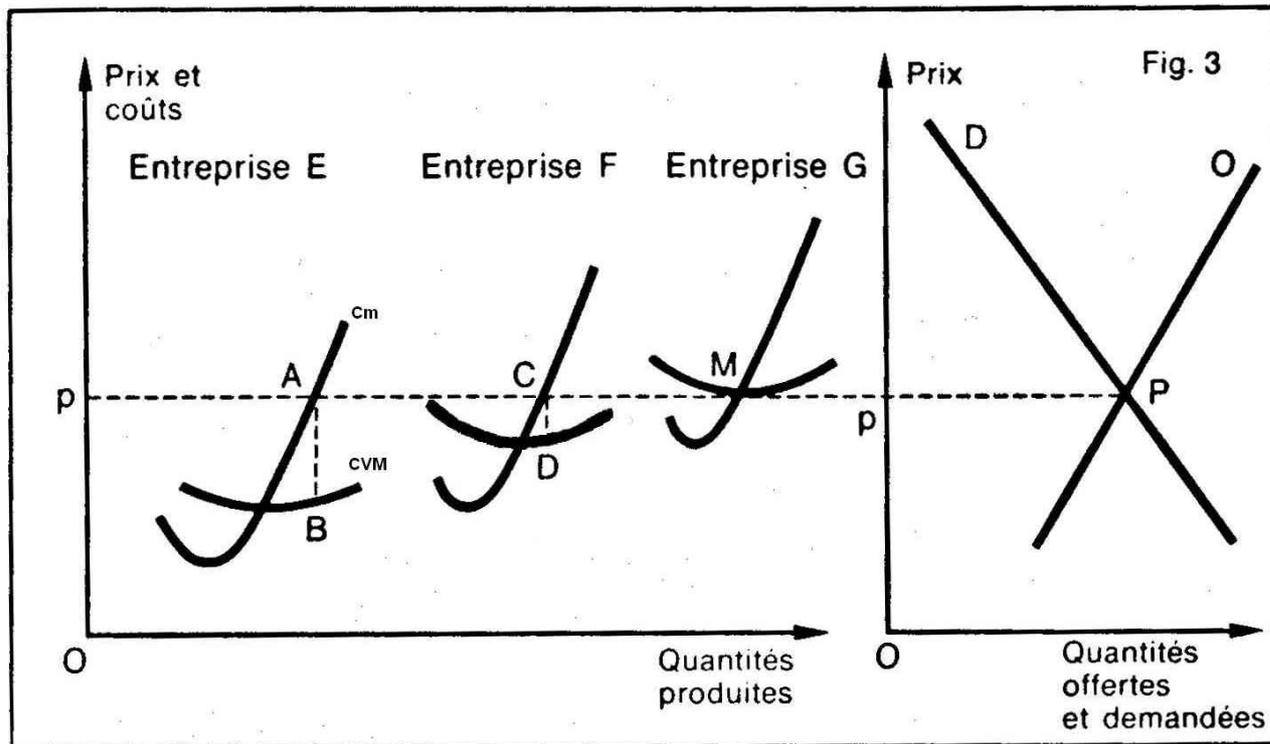
Autrement dit, l'équilibre du marché en longue période suppose non seulement que l'offre totale et la demande totale soient égales, mais que les profits soient nuls. En longue période, les forces de la concurrence déterminent non seulement le prix du produit et la quantité échangée, mais le nombre des entreprises dans la branche de production.[...]

Dans la réalité, si le prix du marché est le même pour tous, les coûts de production ne le sont pas nécessairement; tout dépend de la manière dont chaque entreprise est gérée, de la qualité de sa main-d'œuvre et de son outillage, de son éloignement des sources de matières premières, etc. Pour tenir compte de ce fait, représentons sur un nouveau graphique les courbes de coût variable moyen et de coût marginal des entreprises E, F, G, en supposant que F a des coûts plus élevés que E et G des coûts plus élevés que F.

Si, une fois réalisés tous les processus d'ajustement, le point d'intersection P de l'offre et de la demande totales détermine un prix d'équilibre p , l'entreprise G, qui a les coûts les plus élevés, n'enregistrera aucun profit ni aucune perte; le point d'égalité M de son coût moyen et de son coût marginal se situera exactement au niveau du prix du marché. L'entreprise G est appelée entreprise marginale; si elle disparaît, l'offre totale deviendra insuffisante et le prix du marché s'élèvera; des profits seront alors possibles qui susciteront l'apparition de nouveaux concurrents; l'offre totale s'accroîtra de nouveau ce qui ramènera le prix au niveau antérieur.

Par contre, les entreprises E et F réalisent des profits, puisqu'elles vendent leur produit au même prix que G alors que leurs coûts sont plus faibles. Ces profits constituent des rentes.

Au total, lorsque les entreprises n'ont pas toutes les mêmes coûts de production, l'équilibre du marché en longue période ou équilibre de branche exige seulement que l'offre et la demande totales soient égales et que le profit de l'entreprise marginale soit nul.



Jacques Lecaillon, *Analyse micro-économique*, pp. 127-130, Cujas, 1993.

L'industrie française de l'habillement a été touchée ces dernières années par trois phénomènes : la concurrence accrue des pays à bas salaires ; la chute de la consommation entre 1991 et 1996 ; la montée en puissance des chaînes spécialisées.

L'internationalisation des échanges pose le problème des disparités de salaires avec les pays en voie de développement. La France se situait en 1994 en deuxième position, derrière l'Allemagne, pour le niveau de ses coûts salariaux horaires dans l'industrie de l'habillement (15 dollars, selon Werner International). Par comparaison, la Turquie, sixième pays dans ce classement, bénéficiait de coûts près de quatre fois inférieurs à la France.

Pour pallier cette situation, le plan « Borotra », du nom du ministre de l'Industrie de l'époque, a permis d'alléger, en 1996 et 1997, les charges qui pesaient sur les salaires français. Mais la Commission de Bruxelles a interdit fin 1997 ces mesures, les jugeant illégales, et a de surcroît exigé leur remboursement pour les entreprises ayant touché plus de 650 000 F d'aides.

Dans ce contexte, l'industrie française de l'habillement a vu ses parts de marché diminuer. Alors qu'elle se situait en 1990 au quatrième rang des exportateurs avec 4,3 % des exportations mondiales, elle est désormais placée huitième avec une part égale à 2,7 %. On notera que les principaux concurrents européens de la France, c'est-à-dire l'Italie et l'Allemagne, ont également régressé, et que c'est la Chine qui, désormais, domine le secteur avec 18 % de parts de marché.

[...] Concernant l'approvisionnement en tissus, l'Italie reste le premier fournisseur étranger, même si la Chine connaît actuellement la plus forte progression. Autre élément intéressant, 8 % des tissus produits en France sont exportés vers la Tunisie et le Maroc, ce qui laisse supposer que notre industrie d'habillement sous-traite avec ces pays en vue d'une confection à moindre prix.

Aux difficultés liées à la concurrence étrangère s'est ajoutée la forte baisse de la consommation intérieure entre 1990 et 1996. Sous l'effet de ces deux facteurs l'un interne, l'autre externe, la production a baissé en volume de 62,6 % en dix ans. Les conséquences de cette baisse ont été cinglantes : entre 1990 et 2000, le nombre d'entreprises est passé de 2 135 à 1 210 (soit une baisse de 43 %) et les effectifs ont baissé de 142 500 à 79 800 salariés (soit une baisse de 44 %).

Mais, paradoxalement, le chiffre d'affaires du secteur a connu une évolution relativement douce avec une baisse de seulement 5,7 %. Cela peut s'expliquer par deux raisons. D'abord, en réaction à leurs coûts de production relativement élevés, les industries françaises ont délocalisé leurs activités dans les pays à bas salaires. De ce fait, si la production française a baissé, au sens des produits fabriqués sur le territoire national, les ventes des producteurs se sont maintenues. Ensuite, nos industriels ont cherché à se démarquer de la concurrence en développant la différenciation de leurs produits, par la créativité, la qualité et la marque. Ils ont ainsi bénéficié d'une compétitivité hors coûts, leur permettant de vendre des produits plus chers car recherchés. Ainsi, malgré la forte baisse du nombre de pièces fabriquées, les industriels ont réussi à tenir leur chiffre d'affaires grâce à l'externalisation et la valorisation de leur production.

Une dernière évolution dans l'industrie de l'habillement tient au développement des chaînes spécialisées. Ces formes de commerce, organisées en réseaux et disposant de solides structures, ont pu modifier les liens hiérarchiques existant entre la production et la distribution. Alors que les petits détaillants subissaient les stratégies d'offre des fabricants, les nouveaux acteurs de la distribution sont de véritables donneurs d'ordre, qui gèrent la conception des produits et imposent leurs choix aux fabricants.

Pour le consommateur, cette réorganisation de la filière peut avoir deux avantages. D'une part, les chaînes se situant aux deux extrémités de la filière, leur réseau de distribution leur permet d'identifier au plus vite les évolutions de la demande afin de concevoir et de proposer le bon produit au bon moment. D'autre part, cette réactivité à la demande peut également s'accompagner d'un resserrement des prix. En étant en amont et en aval de la filière, les chaînes peuvent avoir une vision globale des coûts de production tout en réduisant au maximum les intermédiaires. Du fait de la vive concurrence à laquelle se livrent ces chaînes, les économies obtenues doivent se répercuter sur les prix payés par le consommateur.

Emmanuel Masset-Denève, « Le secteur de l'habillement. », *INC Hebdo*, n° 1197, 25 janvier 2002, repris dans *Problèmes économiques*, n° 2765, 12 juin 2002.

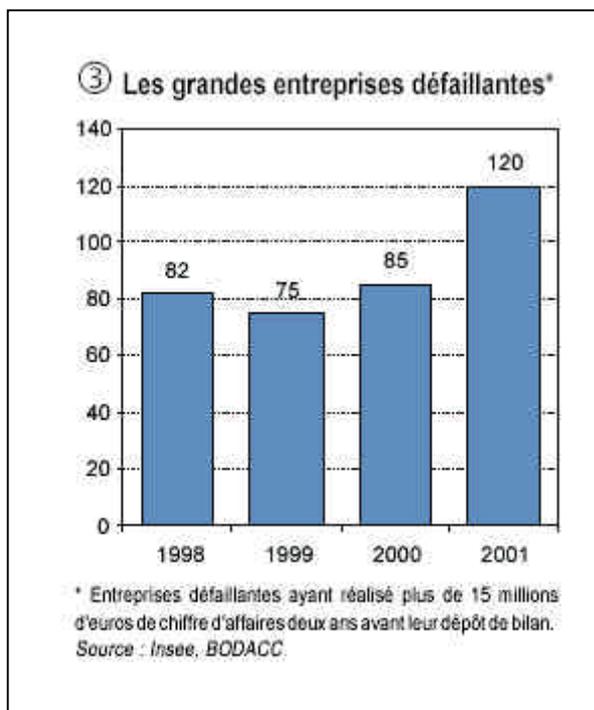
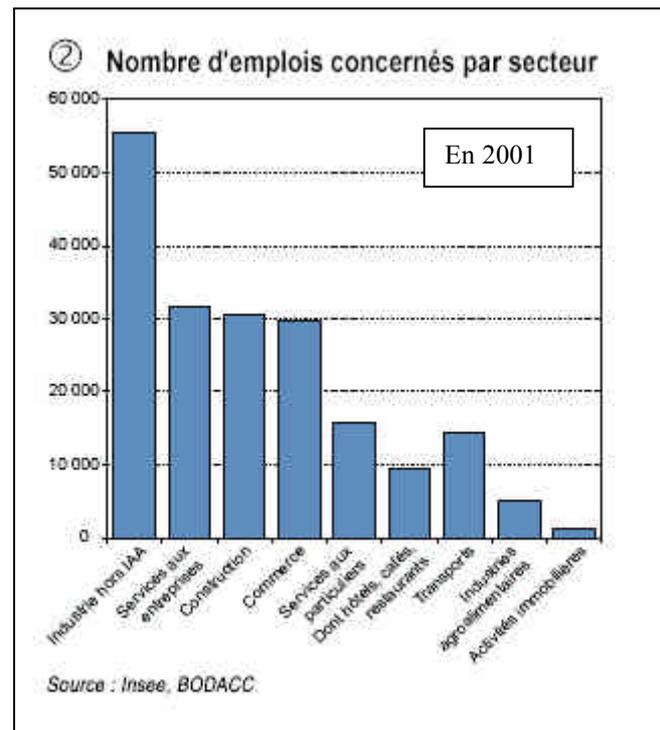
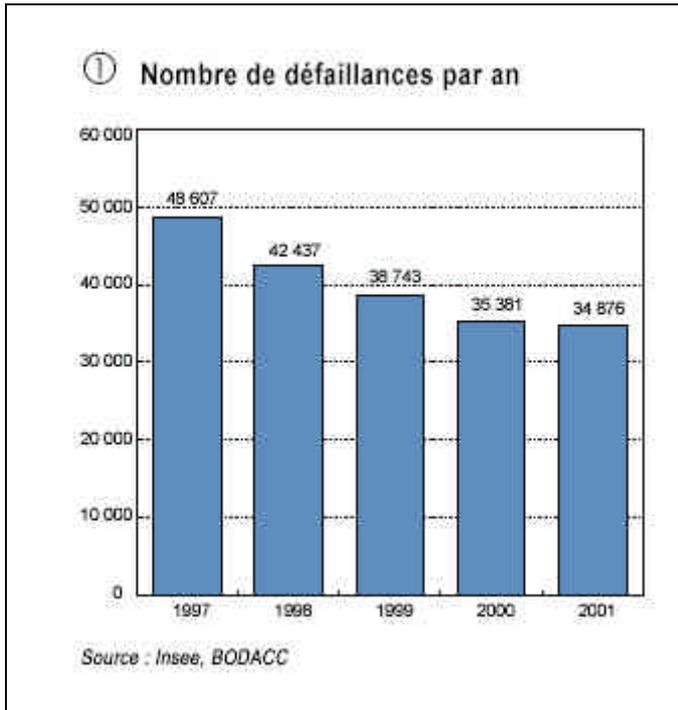
Un marché en *concurrence parfaite* est défini par quatre conditions dont la réalisation garantit l'« isolement stratégique » des agents qui y opèrent, c'est-à-dire une situation dans laquelle il n'existe aucune interaction consciente entre les choix décidés par ceux-ci. La première condition veut que le nombre de vendeurs et d'acheteurs sur le marché soit très élevé. Ainsi, chacun d'eux ne peut escompter influencer le prix auquel l'échange sera effectué. La deuxième condition impose l'absence de barrière à l'entrée sur le marché à des candidats acheteurs ou vendeurs. Ainsi, le nombre d'opérateurs peut augmenter aussi longtemps qu'un vendeur ou un acheteur potentiel trouve avantage à devenir opérateur effectif ; la libre entrée de concurrents nouveaux assure l'accroissement du nombre des opérateurs sur le marché. La troisième condition garantit que l'échange concerne un bien homogène. Ainsi, les biens échangés étant parfaitement substituables, tous les échanges sur le marché se réalisent au même prix ; sans quoi les acheteurs, étant indifférents entre les produits proposés par les vendeurs, tenteraient tous d'acheter chez le vendeur offrant le prix le plus faible, obligeant les autres vendeurs à diminuer le leur. Enfin, la quatrième condition garantit que tous les agents économiques disposent de l'information parfaite sur la distribution des prix pratiqués. Ainsi, la cohabitation de plusieurs prix différents est impossible: si tous les prix n'étaient pas égaux, l'information parfaite conduirait tous les acheteurs à s'adresser au vendeur pratiquant le prix le plus faible ; les concurrents seraient alors contraints à aligner leurs prix sur celui-ci. Telles sont les conditions qui définissent un marché en concurrence parfaite.

Une des difficultés rencontrées par le professeur de microéconomie quand il expose la théorie de la concurrence parfaite est de l'illustrer par l'exemple concret d'un marché remplissant l'ensemble des conditions précédentes. Car, quel que soit l'exemple choisi, une ou plusieurs de ces conditions apparaissent violées. Quel est le marché où acheteurs et vendeurs sont si nombreux qu'aucun d'eux ne peut isolément prétendre influencer le prix ? Sans doute, il ne viendrait pas à l'esprit d'un client isolé de discuter le prix du litre d'essence affiché à la pompe. Mais les stations d'essence proches l'une de l'autre pratiquent souvent la guerre des rabais, révélant ainsi que le prix leur apparaît comme un élément essentiel de contrôle stratégique de leurs bénéfices. Sur combien de marchés ne voit-on pas les firmes installées les premières s'évertuer à prévenir l'entrée des firmes concurrentes, soit en rachetant celles-ci avant qu'elles ne deviennent opérationnelles, soit en ne laissant inoccupé aucun créneau de clientèle où elles pourraient encore se nicher ? Quel est le marché où le bien échangé est réellement homogène ? Et, même si c'était le cas, le simple fait de vendre ce bien en des endroits différents confère à chacun des vendeurs localisés en un point de vente différent une sorte de monopole local vis-à-vis de la clientèle qui est la plus proche de lui. Presque partout, enfin, on observe que les unités différentes d'un même bien se vendent à des prix différents, alors que l'hypothèse d'information parfaite devrait bannir de telles différences de prix.

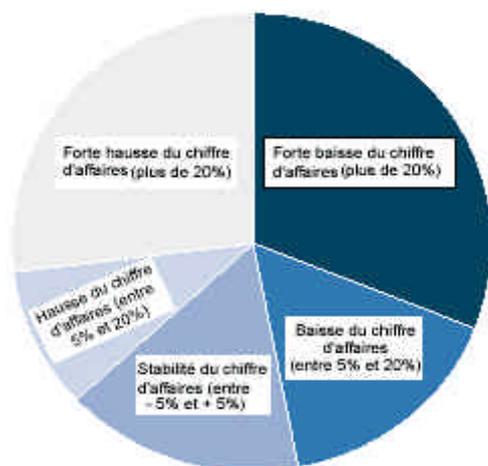
Ainsi, la concurrence parfaite constitue un « cas d'école », constamment mis en question par la réalité des marchés, où les agents économiques, loin d'apparaître « stratégiquement isolés », s'évertuent au contraire à se comporter de la façon qui soit la plus stratégiquement efficace pour eux. Nous verrons plus loin pourquoi ce cas d'école, en dépit de son inadéquation patente à l'observation de la réalité économique, a cependant fait les beaux jours des microéconomistes pendant bien longtemps. Dès à présent, signalons cependant que cela tient essentiellement aux propriétés *normatives* de la concurrence parfaite: en poursuivant leur avantage privé, sans interaction consciente entre eux (c'est-à-dire en se comportant en « preneurs de prix »), les agents sont conduits à opérer des choix qui réalisent spontanément les conditions de l'avantage collectif ; autrement dit, la poursuite d'intérêts égoïstes conduit à la réalisation de l'intérêt général.

La microéconomie traditionnelle est tout entière ancrée dans le modèle concurrentiel, et la théorie de la concurrence parfaite constitue désormais un monument théorique harmonieux et achevé, dont l'ouvrage de Debreu, *Théorie de la valeur*, [1959] fournit un exposé en quelque sorte définitif.

Pourtant, les économistes ont réfléchi depuis longtemps à la possibilité d'analyser le rôle du pouvoir dans les relations marchandes, car il ne leur a pas échappé que la trame de celle-ci est partout empreinte de sa présence.



④ Évolution du chiffre d'affaires entre 1996 et 1999 des entreprises défaillantes en 2001*

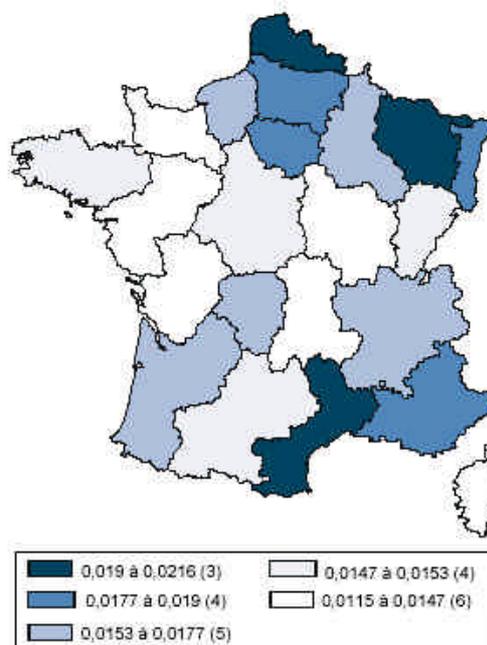


* Entreprises réalisant plus de 75 000 euros de CA et créées avant 1994.

Source : Insee, BODACC

Taux de défaillance par région en 2001

⑤



Source : Insee, BODACC

Sources

Le champ des entreprises : cette étude porte sur les défaillances d'entreprises des années 1997 à 2001 du champ « I. C. S. ». Ce champ couvre les activités économiques marchandes des secteurs de l'industrie, de la construction, du commerce et des services, à l'exclusion des activités financières. L'agriculture est également exclue. Les données concernant la défaillance n'étant pas disponibles, les entreprises de l'éducation, de la santé et de l'action sociale ne sont pas prises en compte.

Les statistiques de défaillances : elles proviennent du B.O.D.A.C.C. (Bulletin Officiel d'Annonces Civiles et Commerciales), qui publie tous les mois les jugements intervenus aux cours des mois précédents. Des aléas techniques peuvent faire varier considérablement le volume des publications (vacances, grèves, rattrapages...). Afin d'annuler ces effets techniques et de présenter des séries cohérentes dans le temps, **les séries de défaillances sont publiées en date de jugement et non en date de publication.**

Document N° 7

► [Eléments d'] exercice - **L'offre de l'industrie (Branche)**

L'offre sur un marché Q est le fait de 100 entreprises de type I, de 50 de type II et de 40 entreprises de type III. La valeur des coûts marginaux pour chaque catégorie d'entreprise est donnée dans le tableau :

Les coûts marginaux des diverses entreprises

Quantité	Coût marginal pour chaque type d'entreprise		
	type I	type II	type III
0	0	0	0
1	30	20	50
2	10	5	30
3	5	15	10
4	15	40	5
5	40	80	15
6	80	100	40
7	100	120	80
8	120	-	100
9	-	-	120

[...]

La courbe d'offre d'une entreprise en concurrence parfaite correspond à la partie ascendante de la courbe de coût marginal de l'entreprise située au-dessus de la courbe de coût moyen. Connaissant la courbe de coût marginal, on peut calculer le coût total et le coût moyen et à partir de là, déterminer la courbe d'offre individuelle. Les résultats de ces diverses opérations sont repris au tableau ci-après.

Connaissant C_m , on sait que le coût total, pour une valeur particulière de la quantité, est égal à la somme des coûts marginaux. En divisant le coût total calculé ainsi par la quantité produite, on obtient le coût unitaire ou coût moyen.

Quantité	Coût marginal C_{mi}	Coût total CT_i	Coût moyen CM_i	Coût marginal C_{mII}	Coût total CT_{II}	Coût moyen CM_{II}	Coût marginal C_{mIII}	Coût total CT_{III}	Coût moyen CM_{III}
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1	30	30	30	20	20	20	50	50	50
2	10	40	20	5	25	12,5	30	80	40
3	5	45	15	15	40	13,3	10	90	30
4	15	60	15	40	80	20	5	95	23,75
5	40	100	20	80	160	32	15	110	22
6	80	180	30	100	260	43,3	40	150	25
7	100	280	40	120	380	54,3	80	230	32,8
8	120	400	50	-	-	-	100	330	41,25
9	-	-	-	-	-	-	120	450	50

[...]

En concurrence parfaite, la recette moyenne est égale à la recette marginale ainsi qu'au prix de marché.

Pour $P = 80$, l'offre d'une entreprise de type I est $Q_I = 6$, celle d'une entreprise de type II est $Q_{II} = 5$, celle d'une entreprise de type III est $Q_{III} = 7$.

Si on appelle ici π_I , π_{II} , π_{III} , le profit des entreprises de chaque catégorie, on aura : $\pi_I = RT_I - CT_I$,
 $\pi_{II} = RT_{II} - CT_{II}$ et $\pi_{III} = RT_{III} - CT_{III}$.

D'après Serge PERCHERON, *Exercices de microéconomie*, pp. 165, 171-2, Armand Colin, 2001.

La théorie des coûts de transaction a été beaucoup utilisée pour expliquer et justifier l'évolution des formes organisationnelles.

C'est d'ailleurs cet usage parfois excessif qui a amené Michel Marchesnay (1991) à dénoncer la « vulgate » de la transaction. De nombreux problèmes de gestion ont ainsi été analysés à l'aune de la théorie des coûts de transaction : la sous-traitance, les alliances, le modèle de l'entreprise virtuelle ou transactionnelle, etc.

Aujourd'hui, de nombreuses entreprises se recentrent sur leur métier et externalisent des activités autrefois réalisées en interne. Cela a d'abord concerné des activités périphériques et marginales comme le nettoyage ou le gardiennage des locaux, puis pratiquement tous les domaines de l'entreprise : logistique, informatique, recherche et développement, télécommunication, service après-vente et support client... Ce recours à *l'outsourcing* que Barthélémy (2000) définit comme « le fait de confier une activité à un prestataire au lieu de la réaliser en interne », est donc devenu de plus en plus fréquent. Il faut, pour l'utiliser à bon escient, que l'entreprise définisse exactement ce qui relève de son cœur de métier et ce qui est périphérique, et elle n'est pas, sur ce point, à l'abri d'erreurs. Ainsi, l'exemple de Novotel qui, en 1992, prit la décision d'externaliser l'entretien de ses chambres en recourant à un prestataire spécialisé et qui, deux ans plus tard, le réinternalisa après s'être aperçu que, pour un hôtelier, cela faisait partie de son cœur de métier. Ce choix de mode de gouvernance peut être fait en recourant à l'analyse par les coûts de transaction.

De nombreux auteurs s'y sont intéressés. Ainsi, par exemple, Dussauge et Garrette (1995) ont établi une typologie opérationnelle des alliances entre entreprises et ont montré la spécificité de celles nouées entre concurrents. Doz et Hamel (2000), partisans convaincus de « l'avantage des alliances », en analysent la nature, les enjeux et les contraintes. Quant à Venkatranan (1995), il décrit l'évolution de l'entreprise en quatre étapes : aux « trente glorieuses » correspond l'entreprise pensée comme un portefeuille de produits ; aux années quatre-vingt, l'entreprise comme un portefeuille d'activités ; aux années quatre-vingt-dix, comme un portefeuille de compétences ; à l'horizon 2000, comme un portefeuille d'alliances. Et il définit ce modèle émergent d'entreprise « comme un portefeuille d'alliances dont l'optimisation devient la priorité stratégique, le souci des états-majors étant de rechercher, partout où ils se trouvent, les meilleurs fournisseurs (au sens large du terme) et les meilleures compétences. Les cadres deviennent des interfaces au sein de réseaux aux frontières floues, c'est-à-dire des équipes-projets qui réunissent des compétences internes et externes à l'entreprise. La mesure de la performance de telles entités, elle, est encore à inventer, sans doute autour d'un système d'évaluation d'options (en anglais, *option pricing*) » (Venkatranan, 1995).

Il s'agit généralement, dans l'esprit de ces divers auteurs, d'opposer deux façons pour une entreprise de développer ses activités : les fusions-acquisitions et les alliances, ces dernières étant présentées comme consommant moins de capitaux et évitant les écueils des entreprises nées d'opérations externes. Pour Dussauge et Garrette (1996), les alliances sont une illustration de la théorie des coûts de transaction. Après avoir qualifié les entreprises de « morceaux de marchés agrégés, de grumeaux d'une soupe à transaction », ils indiquent que les alliances entre firmes sont un prolongement de cette théorie : « Elles apportent la preuve qu'il existe une forme intermédiaire d'échanges, ni tout à fait le marché, ni tout à fait une organisation à part entière ».

Emile-Michel Hernandez et Luc Marco, « L'entrepreneuriat et les théories de la firme », *Revue française de gestion*, n° 138, avril-juin 2002. Repris dans *Problèmes économiques*, n° 2792, 15 janvier 2003.

Composition à partir d'un dossier

Composition de la commission : Jean-Yves Belcœil-Benoit, Jean Bihan, Elisabeth Carrara, Claude Garcia, Françoise Keller, François Peretti-Wattel, Catherine Veyer.

Rapporteur : Alain Debrabant.

Statistiques de l'épreuve

Distribution des notes (Agrégation)

Notes	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14
Candidats	9	10	11	8	16	29	19	16	8	9	7	2	1	1

Distribution des notes (CAER)

Notes	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14
Candidats	5	3	3	8	5	2	3	1	1	-	4	2	1	-

Conseils et recommandations

L'épreuve sur dossier de l'agrégation interne de sciences économiques et sociales a un caractère professionnel. Elle doit permettre au jury de mesurer la capacité des candidats à penser l'exercice de leur métier.

Le bilan de la session 2004, comme ceux des années antérieures, laisse prévaloir au sein du jury le sentiment embarrassant que nombre de candidats n'ont qu'une maîtrise limitée de la construction d'une séquence d'enseignement. Des copies ont certes été notées fort honorablement mais aucune ne parvient à satisfaire complètement à l'ensemble des critères pris en compte. L'explication de ce constat est probablement moins à rechercher dans les traits de la pratique habituelle de leur métier par les candidats que dans leur capacité à exprimer leur savoir-faire professionnel sous la contrainte des règles d'une épreuve difficile car complexe, se déroulant en temps limité et portant sur un sujet à traiter sans possibilité d'une longue réflexion préalable.

Au quotidien, l'expérience aidant, les choix des professeurs peuvent reposer sur l'empirisme, l'intuition voire la routine sans forcément nuire à l'efficacité pédagogique. Par contre, dans le cadre du concours, chaque option choisie doit nécessairement être pleinement pensée et discutée. Ce questionnement concerne l'ensemble des principales interrogations auxquelles est confronté tout enseignant, de l'amorce de la conception des séquences à l'évaluation de l'approche retenue, en passant successivement par la délimitation du sujet, l'identification de ce qui doit être transmis aux élèves, la définition de la démarche pédagogique et didactique à mettre en œuvre et l'évaluation des acquis des élèves. Se poser ces questions, c'est aussi s'interroger à propos de l'interprétation des instructions officielles, du traitement des sources documentaires ou de la cohérence à construire entre les divers éléments constitutifs de la séquence : le cours, le TD, l'évaluation ou même le travail à la maison.

La délimitation du sujet. Délimiter un sujet, c'est à la fois le situer dans la progression annuelle, insérer la séquence dans l'ensemble plus global du thème et ensuite préciser ce que peut être le contenu d'une heure de cours bien remplie.

Souvent, parfois au prétexte de révision faite en classe, le sujet a été excessivement ouvert en amont sur les coûts de l'entreprise, les mécanismes du marché et la concurrence pure et parfaite. Ceci a été fréquemment le cas avec un recours très abusif à des TD "amont" consacrés à la découverte des coûts unitaires de l'entreprise, à traiter antérieurement dans le programme. Pour les documents du dossier en liaison avec des éléments d'amont, certains candidats n'ont pas perçu qu'il convenait alors de privilégier leur apport nouveau par rapport à ce qui devait être supposé acquis par les élèves.

D'autre part, le cœur du sujet a donné lieu à des développements nourris traduisant une volonté d'aborder de façon exhaustive les options ouvertes aux entreprises. En fait beaucoup de candidats ne sont pas parvenus ici à résoudre un problème auquel sont régulièrement confrontés les professeurs de sciences économiques et sociales : comment traiter de façon simple et rapide une réalité multiforme, évolutive, donnant elle-même lieu à une grande diversité de développements théoriques sans cesse renouvelés.

Tout cela aboutit à un survol insatisfaisant à tous points de vue : leçons faisant complètement abstraction de ce qui est réalisable en classe, manque d'approfondissement des contenus et aspects pédagogiques complètement délaissés. De fait, peu de compte a été tenu de la contrainte majeure liée à l'obligation de traiter au cours d'une année l'ensemble du programme considéré et à la nécessité de recourir à une démarche pédagogique efficace, c'est-à-dire garantissant la meilleure appropriation par les élèves des contenus jugés essentiels.

En termes quantitatifs, le contenu attendu doit correspondre en cours comme en TD à une heure de travail très efficace. À titre d'estimation, le rythme de travail de référence est celui d'une assez bonne classe dans laquelle est mise en œuvre une démarche pédagogique favorisant une attention et une mobilisation fortes des élèves. Ceci étant, la pédagogie présentée doit pouvoir prendre en compte les besoins de tous les types d'élèves. Pour le cours, il convient de faire abstraction des "temps morts" tels que ceux occupés à découverte des documents ou à la réflexion préalable des élèves ; ceci ne doit toutefois pas conduire à ignorer ces phases dans la présentation générale de la démarche pédagogique envisagée.

Le ciblage de la séquence est donc nécessairement précis. Il oblige à prendre en considération les indications de durées qui figurent dans les programmes ou les indications complémentaires qui les accompagnent. La détermination des axes à privilégier au sein de l'enveloppe horaire prescrite repose ensuite sur la connaissance des faits et des principales analyses se rapportant au thème, sur les notions essentielles que les élèves doivent connaître et savoir utiliser ainsi que sur l'orientation générale du dossier, qu'il convient de dégager.

Tout cela oblige à savoir opérer des choix parfois draconiens et à savoir les expliquer. Trop de candidats n'ont, semble-t-il, pas ressenti cette nécessité.

L'utilisation des documents. Pour le candidat, la question est double. Quel intérêt le dossier documentaire présente-t-il au moment de l'élaboration d'une séquence d'enseignement ? Quel rôle pédagogique faire jouer aux documents ?

Beaucoup de candidats ont procédé à une exploitation exhaustive et monolithique des documents. Or, la capacité à sélectionner et à combiner les informations de façon pertinente parmi les supports disponibles est un déterminant majeur de la solidité d'une séquence

d'enseignement et de l'efficacité pédagogique de son déroulement. Ici encore, c'est l'incapacité à procéder à des choix et à les justifier qui a été sévèrement reprochée à de nombreuses copies. Remarquons que ce qui suit s'appliquerait en temps normal à tous les supports éventuellement utilisés pour une séquence, aux manuels comme aux autres ressources auxquelles les professeurs sont susceptibles d'avoir accès.

Face au dossier documentaire, le candidat se retrouve dans la position du professeur qui a déjà opéré dans son fond documentaire une première sélection grossière. Il ne s'agit en aucune façon de dire dans le cours tout ce que comportent les sources utilisées. Celles-ci sont à mobiliser avec discernement en fonction de leur apport à la dominante retenue pour le cours et à ses développements. Certains documents du dossier peuvent être délaissés, mais en nombre limité et sous condition de justification (cf. présentation générale des documents en *introduction pédagogique*). Bien souvent, un même document est susceptible de servir à plusieurs reprises dans une séquence, non seulement entre cours, TD et évaluation mais également au sein même de l'une de ces parties. Il est alors pertinent d'en fragmenter l'utilisation en fonction des besoins de la phase en gestation. Ainsi dans le texte de J.A. Schumpeter (document 2), il était intéressant pour le déroulement du cours d'évoquer séparément les innovations de processus qui agissent sur les coûts, et sont donc à rattacher à la compétitivité prix, des autres innovations qui aboutissent à une différenciation des produits. Le document 4 (Industrie de l'habillement) présente une opportunité d'utilisation comparable.

Par ailleurs, le recours aux documents, figure au cœur des pratiques pédagogiques de référence en sciences économiques et sociales. Les candidats n'ignorent pas ce principe mais l'application qu'ils en font conduit à douter de son bien-fondé même. Trop laissent supposer ou même attendent des élèves la lecture intégrale de plusieurs documents, y compris dans leur partie la plus ardue destinée au professeur.

Utiliser les documents en cours avec les élèves renforce l'exigence de sélectivité et fait nécessairement appel à des prises d'initiative d'ordre pédagogique et didactique. La sélection d'extraits adaptés aux objectifs recherchés, aux contraintes de temps et aux capacités d'un élève moyen est un aspect à part entière de l'épreuve sur dossier. De même n'a jamais été exploitée la possibilité de construire à partir des documents proposés des exercices adaptés au sujet, aux capacités des élèves et aux contraintes matérielles, comme le permettait notamment le document n°7. Il convenait non de faire refaire aux élèves les calculs fastidieux sur les coûts, qui relevaient d'un chapitre précédent, mais de leur donner les séries de coûts unitaires des trois types d'entreprises afin de faire appréhender de façon rigoureuse l'effet sur la profitabilité des entreprises des conditions de coûts et l'effet lié à l'évolution des prix fixés par le marché.

Cette capacité à exploiter les documents est appréhendée par le jury à l'occasion de la présentation générale de la séquence ainsi que dans son développement, particulièrement dans la partie TD. Pour être significative, l'analyse des documents attendue dans la présentation introductive doit comporter sous forme synthétique quelques généralités destinées à situer rapidement les documents, la présentation des éléments utiles pour le cours (avec éventuellement une citation représentative), des précisions simples quant à l'utilisation envisagée (professeur ou élève ; cours, travail dirigé ou évaluation) et si possible un premier repérage des parties de documents exploitables avec les élèves.

Enfin, on ne peut parler des sources documentaires sans évoquer la question de la bibliographie. Ce point semble dérouter les candidats puisqu'il n'a été valablement traité par aucune copie et très nombreuses sont celles qui obtiennent ici zéro. Les correcteurs n'attendent cependant pas de longues listes mais un nombre limité de références, si possible "originales" et bien articulées sur la séquence. Faire mention d'un passage précis d'un ouvrage (un chapitre par exemple) ou d'un article a été valorisé.

L'identification de ce que doivent ou peuvent acquérir les élèves.

Beaucoup de copies laissent dans l'ombre cette préoccupation consubstantielle à la cohérence d'une séquence pédagogique et qui doit être à la base de l'organisation du cours, de l'articulation du TD sur le cours et de la détermination du contenu de l'évaluation.

Ce défaut a caractérisé des propositions de cours reposant sur des connaissances universitaires dont l'appropriation par les élèves est illusoire. Ainsi, l'importance accordée par certains à la déclinaison de l'innovation chez Schumpeter ou au développement de la théorie des coûts de transaction est hors de proportion avec ce qui doit être privilégié au niveau de la classe de première. Ces connaissances, à condition d'une inévitable édulcoration pouvaient au mieux figurer comme complément susceptible d'enrichir la culture des élèves, une fois l'essentiel maîtrisé. Le même reproche a aussi été fait à des prestations, excessivement modestes, assimilables à de la paraphrase et reposant sur la seule manipulation des documents dont les élèves auraient à relever tout ou partie du contenu.

Pour être pleinement valorisée, la détermination des objectifs de la séquence ne pouvait quant à elle pas se limiter à l'énumération des notions de la seconde colonne du programme. D'une part, il n'est généralement pas envisageable de traiter en une séance l'ensemble des notions prévues pour un thème donné. D'autre part, il est extrêmement réducteur de se limiter à cette liste. Sont aussi concernés les mécanismes fondamentaux rattachables au thème, les éléments basiques de l'analyse théorique, les éléments d'analyse factuelle correspondante et bien entendu des savoir-faire. Ainsi, à propos des stratégies des entreprises peut-on attendre des élèves qu'ils soient capables d'en discuter la nécessité, d'en comprendre les enjeux fondamentaux et d'en caractériser la logique d'ensemble. Ils doivent notamment pouvoir différencier la recherche de la compétitivité prix (action sur les coûts) de la recherche d'avantages d'ordre structurel (action sur les conditions du marché). Le mécanisme de la concurrence a rarement donné lieu à une réflexion faisant ressortir le poids de la contrainte sur l'entreprise et le caractère vital d'une réaction ; les gains de compétitivité, prix ou structurelle, n'ont été présentés le plus souvent que de façon très allusive, sans préciser les mécanismes en jeu.

Une autre difficulté mal résolue dans le cours est celle de la place de la théorie. Beaucoup de candidats ont cru bon d'organiser leur cours autour de l'analyse néoclassique, et plus précisément du modèle de la concurrence pure et parfaite, et de son rejet par une confrontation simpliste aux faits. Cette approche est critiquable pour au moins trois raisons. Elle implique que l'enseignement des sciences économiques et sociales est centré sur l'apprentissage des théories, voire sur l'histoire de la pensée alors que son projet affiché est de concourir à l'intelligence des sociétés contemporaines, ce qui impose de construire la réflexion autour des phénomènes économiques et sociaux bien identifiables dans la réalité. Cette approche ne correspond aucunement à la perspective théorique privilégiée dans le programme qui n'invite pas à traiter explicitement de la concurrence pure et parfaite mais plutôt des distorsions de concurrence. Enfin, elle aboutit à caricaturer le débat théorique en

privilégiant l'exclusion à la complémentarité des analyses, en refusant de reconnaître qu'une théorie peut avoir une validité partielle (ou limitée) ou encore en discréditant l'idée de modèle en économie.

Dire cela n'est pas toutefois souhaiter l'absence de développements théoriques dans les copies. D'une part, les éléments de théorie transposés, c'est-à-dire rendus accessibles aux élèves, doivent être convoqués afin d'organiser des faits et de répondre aux interrogations qui en émergent. D'autre part, la maîtrise théorique dont les candidats doivent faire la preuve est une condition *sine qua non* de leur capacité à opérer les arbitrages nécessaires pour traiter un thème et pour conduire une analyse pertinente, conforme aux exigences de scientificité. Les candidats doivent donc, notamment dans la partie "cours", être capables de développer une argumentation théorique relativement poussée. Ils doivent toutefois parvenir à différencier sans ambiguïté les éléments, nécessairement basiques des théories qu'ils entendent transmettre aux élèves et les éléments plus élaborés grâce auxquels est construite leur connaissance du thème étudié et par référence auxquels ils élaborent leur enseignement.

La mobilisation des savoir-faire a quant à elle pris une forme artificielle, celle d'une accumulation de calculs sans utilité perceptible, l'intérêt réel du document étant laissé de côté. Ainsi le nombre de défaillances d'entreprises (Document N° 6) n'a servi qu'au calcul de taux de variation, pas à l'expression de l'ampleur du phénomène, par exemple par l'estimation du nombre moyen d'emplois détruits chaque année en France pour raison de fermeture d'entreprises.

Enfin, les acquisitions jugées essentielles pour la formation des élèves doivent trouver leur confirmation dans l'évaluation. Cette partie de l'épreuve est apparue, avec la bibliographie, particulièrement décevante aux yeux des correcteurs. La plupart des candidats ont choisi de réaliser un sujet de type baccalauréat. Ceci pose tout d'abord un problème de durée. Est-il en effet judicieux de demander un travail d'une durée de quatre heures à partir du contenu de deux heures d'enseignement ? Plus fondamentalement se pose la question de la finalité de l'évaluation. Souhaite-t-on juger d'un niveau d'ensemble à partir d'exigences larges ou apprécier finement la réalisation d'objectifs bien déterminés. La question de synthèse et *a fortiori* la dissertation sont les modalités assez peu adaptées au second type de préoccupations, celles qui présentent pourtant le plus grand intérêt pédagogique. Un degré de précision accru est notamment nécessaire pour mesurer l'efficacité d'une séquence, afin éventuellement de la faire évoluer, pour mettre en place une démarche formative.

En raison du degré d'initiative dont il dispose, rien ne garantit que l'élève réalisant une dissertation s'exprime sur certains points un peu ardues mais essentiels en termes d'objectifs et dont le degré d'appropriation ne pourra finalement pas donner lieu à vérification. Les règles imposées pour le questionnement préalable de l'épreuve-type question de synthèse (questions indépendantes, longueur de développement limitée, nécessaire mise en relation avec un document) limitent les possibilités d'une véritable construction de l'évaluation. Cela dit, il était néanmoins envisageable de mentionner en complément ou en conclusion de l'évaluation proposée le sujet d'une dissertation ou d'une synthèse.

En relation probablement avec le choix évoqué ci-dessus, les propositions d'évaluation faites par les candidats traduisent une réelle sous-estimation, voire l'ignorance de l'attention à accorder à la maîtrise des mécanismes mobilisés ou au développement de raisonnements rigoureux. Les questions posées renvoient le plus souvent aux manifestations concrètes de ces mécanismes mais très rarement de façon explicite aux enchaînements qui les

caractérisent. Or, il y a une grande différence pour un élève entre affirmer qu'une évolution crée des difficultés ou apporte une solution et montrer par quel mécanisme le problème constaté existe ou par quel mécanisme joue la solution. L'évaluation efficace est en l'occurrence celle qui permet de bien faire apparaître le degré d'appropriation des mécanismes et la capacité à raisonner, objectifs essentiels de l'enseignement des sciences économiques et sociales.

L'analyse pédagogique et didactique :

L'introduction pédagogique a été généralement sérieuse, appliquée, mais parfois longue et fastidieuse.

Longue : dans certaines copies elle a pu représenter d'un quart à un tiers du devoir, au détriment des autres parties

Fastidieuse : fréquemment son contenu a comporté beaucoup de généralités. Elle se limite le plus souvent aux instructions officielles. Certes, une meilleure connaissance de ces instructions est observable cette année, mais celles-ci ont été trop souvent utilisées sur un mode récitatif, sans donner lieu à une véritable analyse pédagogique ou didactique. Ce problème a été particulièrement vérifié pour ce qui concerne la gestion du temps.

L'absence d'une véritable démarche pédagogique s'est traduite par :

- l'ampleur excessive du contenu envisagé (cf. cadrage)
- la rareté d'une réelle réflexion sur l'articulation cours-TD. Quand ils n'optent pas pour un TD « amont » de révision, les candidats envisagent le TD sous forme d'une étude de quelques documents au travers d'une série de questions, fréquemment dénuée d'unité globale et qui débouche sur l'élaboration d'un « cours-bis ». Il convenait entre autres choses d'attribuer au TD une fonction précise par rapport au cours : production de données utiles, approfondissement d'un point particulier, mise en application de connaissances essentielles etc. ...
- des TD pédagogiquement très pauvres
- l'ignorance de la dimension pédagogique de l'utilisation des documents. Ainsi, il ne suffit pas que "les élèves aient à leur disposition des documents préalablement distribués sur lesquels des questions auront été posées". Encore faut-il préciser l'intérêt scientifique et pédagogique du document ou la logique présidant au questionnement écrit comme oral.
- la gestion peu satisfaisante des activités complémentaires de la séquence. Si elles ont été mentionnées (la révision des préacquis et le travail à la maison) ces activités, devaient être justifiées et articulées, même sommairement, par rapport à la séquence. Elles ne devaient pas apparaître comme une répétition préalable d'une séance qu'il ne resterait plus qu'à corriger en classe. Les autres activités d'accompagnement envisageables, par exemple visite d'entreprises ou suivi d'actualité, n'ont quasiment jamais été évoquées.

Toutefois, c'est probablement au niveau du cours que l'insertion de l'analyse pédagogique est la plus délicate, celle-ci ne devant pas se faire au détriment de la qualité du contenu. La démarche générale adoptée pour cette partie doit être considérée une fois pour toutes en amont du développement. Si cette présentation doit être sommaire, elle doit néanmoins comporter une justification réfléchie. Un correcteur ne peut se satisfaire de savoir que le cours sera du type "cours dialogué", mais souhaite connaître les raisons de ce choix et éventuellement la perception que le candidat a de cette pratique, de l'intérêt ou des limites qu'elle présente. Préciser la démarche, c'est aussi réfléchir à l'approche des notions et idées par les élèves (éléments de réflexion épistémologique, du simple au complexe, inductif-déductif). En tout état de cause, la présentation du cours ne saurait avoir la forme, parfois rencontrée dans les copies, d'une succession de questions du professeur et de réponses supposées des élèves.

Pour le contenu du cours à proprement parler, une forme traditionnelle rédigée est souhaitable. Toutefois, comme pour la présentation des référents théoriques, une différenciation/articulation claire doit être ménagée entre ce qui est enseigné effectivement aux élèves et les commentaires circonstanciels à propos de l'intérêt pédagogique des enchaînements et des documents d'appui utilisés en classe.

Barème retenu

Introduction pédagogique :	4 points
Projet de cours :	6 points
Travaux dirigés :	6 points
Exercices d'évaluation :	3 points
Bibliographie :	1 point

I. Éléments de corrigé

INDICATIONS PRÉALABLES À L'INTENTION DES CANDIDATS.

- Établir des éléments de corrigé ne signifie pas que les copies ont été jugées par rapport une norme de contenu précisément définie, que certains candidats auraient mieux anticipée que d'autres. Il était possible de développer sur le sujet plusieurs approches également valables, en termes de contenu comme en termes de méthode, au niveau du cours aussi bien qu'à celui du TD ou de l'évaluation. La pertinence des choix vis-à-vis des contraintes, la capacité à les analyser, à les argumenter et à leur donner une cohérence d'ensemble ont été des déterminants majeurs de l'appréciation par le jury des multiples séquences qui lui ont été soumises. À tous les niveaux de l'épreuve sur dossier, c'est en fait à l'intelligence, nécessairement personnalisée, du métier de professeur de sciences économiques et sociales qu'il était fait appel, à condition bien entendu de pouvoir l'associer à une base de connaissances scientifiques correcte.

- Sauf s'ils sont explicitement adressés aux candidats [**RqCdt** : *en caractères arial*], les commentaires et remarques qui accompagnent le contenu de la séquence *stricto sensu* ont toute leur place dans les copies puisqu'elles correspondent à l'analyse de sa démarche pédagogique et didactique par le candidat. Il est toutefois souhaitable de différencier clairement ces remarques de ce qui est destiné aux élèves ou de ce qui est concrètement attendu d'eux (c'est-à-dire leurs réponses aux questions, principalement en TD ou pour l'évaluation).

- Certains passages de ces éléments de correction sont incomplètement développés. C'est notamment le cas de l'analyse des prérequis ou de la présentation de l'arrière-plan théorique de la deuxième partie du cours. En dépit de son incomplétude, nous espérons dans cet exercice nous être rapproché de l'essentiel : faire part de la posture à adopter face à l'épreuve sur dossier de l'agrégation interne de sciences économiques et sociales, afin que les futurs candidats tirent le meilleur parti de leurs connaissances scientifiques, de leur maîtrise professionnelle et de leur préparation au concours.

INTRODUCTION PÉDAGOGIQUE

Situation du sujet par rapport aux instructions officielles

Le sujet à traiter se situe dans la seconde partie du programme de la classe de première consacrée aux processus d'ajustement des choix des acteurs économiques. Il intervient à un moment où les élèves ont déjà acquis une vision globale du système économique et à la fin du chapitre "*La coordination par le marché*".

Ce chapitre comporte sept thèmes à traiter sur une durée globale indicative de 6 semaines, soit encore, selon une logique arithmétique, trois heures maximum par thème en tenant compte du temps alloué aux contrôles et à leur correction.

Par ailleurs, les principaux acquis de la séquence constitueront une base utile pour les thèmes du programme de terminale : "*Croissance, capital et progrès technique*", "*Travail et emploi*" et "*Internationalisation des échanges et mondialisation*". Si l'extrait de J.A. Schumpeter est un repère primordial pour situer les développements sur les stratégies des entreprises, l'étude de la dimension globale de l'analyse faite par cet auteur doit être réservée à la classe terminale, en tronc commun s'agissant du processus de *destruction créatrice* et en enseignement de spécialité pour les cycles.

Renvoyant à une réalité diverse, en évolution constante et ayant donné lieu à de multiples lectures ou typologies, la seconde partie du cours est riche en développements possibles dont il serait de vain de prétendre traiter de façon détaillée et exhaustive. Afin d'éviter une présentation fastidieuse aux finalités incertaines pour les élèves, l'approche retenue pour cette première séance sur la *Stratégie des entreprises* sera suffisamment englobante et ouverte afin de couvrir l'ensemble des cas envisageables. Une séance ultérieure portera sur l'analyse approfondie de quelques options qui relèvent de la concentration, avec en particulier l'étude de la constitution d'alliances.

Les prérequis

La maîtrise des thèmes antérieurs, notamment tout ce qui concerne a) l'analyse néoclassique des coûts unitaires des entreprises vue dans le cadre de la formation de l'offre, b) les mécanismes du marché et leur rôle régulateur, c) les formes de marchés.

Les objectifs de la séquence :

Au terme de la séquence, les élèves devront être en mesure :

→ d'appréhender de façon globale la relation entre les entreprises et l'incertitude chronique et vitale à laquelle elles sont confrontées, à ce "terrain qui se dérobe sous leurs pieds" ainsi que l'a écrit J.A. Schumpeter. Pour cela, la séquence (cours – TD – exercice d'évaluation) sera organisée autour de la suggestion figurant dans les indications complémentaires qui accompagnent le programme du 30 juin 2001 invitant à rechercher "Pourquoi et comment une entreprise met [elle] en œuvre des stratégies...?" et à mettre "...l'accent sur le souci de maîtrise de l'incertitude par l'entreprise".

→ de mesurer la complexité de la relation entre les choix des entreprises et l'emploi ;

→ de développer des raisonnements économiques à propos des choix des entreprises.

→ de situer des décisions concrètes d'entreprises par rapport aux grandes orientations stratégiques fondamentales en termes de compétitivité (prix – non prix) et par rapport à leurs enjeux.

→ de pouvoir situer, en quelques termes simples, un auteur majeur de la science économique.

Articulation cours/TD

Le TD est situé en aval du cours. Après avoir vu un éventail de stratégies en cours, il s'agira principalement d'amener les élèves à réfléchir de manière plus concrète aux différentes stratégies. En effet, ils peuvent être notamment conduits à s'impliquer en formulant des propositions dans le cadre d'un petit jeu de rôles.

Par ce moyen, il s'agira :

- de dépasser la récitation passive du cours pour justifier de manière argumentée et raisonnée, une prise de position ;
- de montrer qu'au-delà de la baisse des coûts, c'est le résultat qui est la préoccupation majeure des entreprises, dans une perspective oscillant entre la recherche du plus grand profit et le souci de pérennité. Afin de ne pas induire de la confusion dans l'esprit des élèves et en raison de la contrainte du temps, la discussion des motivations du

management des entreprises, par exemple selon les termes de J.K. Galbraith, sera passée sous silence ;

- de souligner que tous les choix économiques sont justifiables, mais qu'ils n'ont pas le même impact social.

Utilisation du dossier documentaire

Dominante : l'intérêt central de ce dossier résidait dans la confrontation à travers le marché de situations d'entreprises diversifiées et susceptibles d'évolutions.

	Présentation [RqCdt : en rapport avec dominante de la séquence]	Utilisation [RqCdt : Pour des documents polyvalents, il est souhaitable de faire part de l'utilisation retenue] .
Doc. 1	Document factuel illustrant la sévérité de la lutte dans une branche très concurrentielle. (§§ 1-4) [<i>"comme un boa ...étreinte</i>]; souligne le rôle de l'innovation dans la stratégie des entreprises, en matière d'organisation notamment (§ 2) (cf. doc. 2).	Illustration de propos théoriques dans le cours [RqCdt : pouvait aussi être support de TD voire d'évaluation.
Doc. 2	Dimension théorique majeure ; Schumpeter, propose déjà en 1942 une (nouvelle) interprétation générale (§§ 2-4-3) <i>Le capitalisme ... adapter</i>], aujourd'hui largement reconnue, de la motivation des choix des entreprises, qui dépasse la simple maximisation du profit (§§ 5-6) sous hypothèse de concurrence pure et parfaite ; souligne la dimension vitale de la stratégie pour les entreprises (§§ 5-7) [<i>se maintenir en équilibre sur un terrain qui se dérobe sous leurs pieds</i>] et le rôle perpétuel de l'innovation (§1-2)	Cours notamment § 5 puis § 2. Nécessité de transposition car peu accessible aux élèves ; texte réservé au professeur
Doc. 3	Rappelle les fondements de l'analyse néoclassique (§§ 1-2-3) puis établit un lien avec les situations de concurrence caractérisée par des entreprises n'ayant pas des fonctions de production identiques (<i>"Dans la réalité..."</i>), parmi lesquelles <i>l'entreprise marginale</i> très exposée aux évolutions du prix sur le marché.	Cours : visualisation de la confrontation entre producteurs aux atouts différents. Possibilité de simulation dynamique par rétroprojecteur ou <i>"powerpoint"</i> .
Doc. 4	L'industrie textile confrontée à un marché hyper-concurrentiel : un exemple réel de l'ampleur de la pression sur les prix par combinaison de déterminants de l'offre et de déterminants de demande ; illustration de la diversité des réactions, les unes passant par la compétitivité prix et les autres par la recherche d'une capacité d'action sur les marchés.	Document accessible, très adapté pour travailler avec les élèves. Possibilités d'utilisation diversifiées : - TD : mise en relation avec les schémas du doc. 3 / identification stratégies - Evaluation
Doc. 5	Document à caractère théorique qui conforte la prise de recul par rapport au modèle de concurrence parfaite, précise la diversité de la réalité et pose le problème des choix stratégiques.	Pour le professeur : cours
Doc. 6	Différents documents statistiques sur la France permettant de prendre conscience de la diversité des entreprises en difficulté et de mesurer l'ampleur des effets économiques et sociaux et des effets de	Multiples entrées possibles ; utilisable à plusieurs moments de la séquence Cours : introduction (interpellation

	leur inadaptation. Rapprochement à faire avec notion de firme marginale	des élèves – dont graphique 5),). [RqCdt : autre utilisation possible : TD : ex : graphique 4 : Commentaire, recherche d'hypothèse sur chaque situation]
Doc. 7	Exercice de microéconomie, fait écho aux graphiques du document 3.	[RqCdt : faire refaire l'exercice était hors-sujet] TD : Construire un exercice à partir des séries des coûts. Opportunité d'utiliser les TICE pour faire faire des simulations.
Doc. 8	Document à caractère théorique montrant que les stratégies des entreprises peuvent passer par une modification de la relation d'une entreprise avec les autres. Deux composantes aujourd'hui importantes des stratégies des entreprises sont particulièrement détaillées : l'externalisation et la constitution d'alliances. Renvoie à l'analyse en termes de coûts de transaction.	Pour le professeur ; la notion de coûts de transaction n'a pas à être évoquée avec les élèves. Cours, mais nécessité de sélectivité (ne pas traiter les deux options) et de transposition didactique (raisonnement sur la justification de l'option retenue) NB : opportun d'initier un "suivi d'actualité" sur les alliances, actuellement fréquentes, entre concurrents

COURS

Préalables :

- Dans ce qui suit, les traits en marge indiquent ce qui fait partie du contenu transmis aux élèves.
- Dossier distribué aux élèves. Doc. 1 §§ 2-4 / Doc. 6 Graphiques 1 et 2 / Doc. 3 Graphique (Afin de faciliter la présentation en classe).
-
- -Travail préparatoire en dehors de la classe :

[RqCdt : *si cette préparation est envisagée, il est nécessaire d'en situer rapidement les objectifs et les caractères concrets : ne pas exiger un temps considérable de travail pour l'ensemble des élèves, y compris les moins performants, s'articuler sur le travail en classe mais ne pas s'y substituer]*

a) Rechercher dans la presse locale (à défaut nationale) des informations concernant des entreprises en difficulté.

[a-bis) En cas d'un « sinistre économique » local majeur, il est judicieux de centrer ce travail préalable sur ce cas]

b) Relever le vocabulaire particulier utilisé pour parler de la situation difficile de ces entreprises.

c) Faire la première approche des graphiques du polycopié (Graphique 1 et 2 du document 6)-

d) En croisant les informations des deux graphiques, déduire l'ordre de grandeur du nombre annuel moyen d'emplois concernés par les défaillances d'entreprises en France.

Mise en perspective du cours :

Aujourd'hui très galvaudé, le terme de stratégie n'est présent en économie que depuis une quarantaine d'année. Dans le domaine militaire où il puise son sens premier, ce terme correspond à la prise d'un ensemble de décisions face à un adversaire, l'ennemi, avec pour enjeu une victoire c'est-à-dire un avantage qui n'est pas nécessairement durable mais néanmoins important. Cette notion est opposée à celle de tactique. La première implique une vision globale de la situation et tend à un résultat majeur ; la seconde a un caractère circonstanciel et vise un résultat de moindre portée. L'expression *stratégie des entreprises* impose donc d'identifier la nature de l'enjeu, la spécificité de l'adversité et le caractère global des décisions prises.

Dès qu'il s'agit d'entreprises évoluant en économie de marché, l'enjeu le plus évident est la maximisation du profit, mais les faits obligent à reconnaître qu'il en est un autre aussi fondamental pour l'entreprise *stricto sensu*, celle de sa survie, cette entreprise, fût-elle capitaliste ou non capitaliste. C'est sur cette idée que débutera la séquence.

L'adversité majeure réside quant à elle dans la concurrence que sont susceptibles de se livrer les entreprises recherchant les mêmes débouchés. L'ampleur du débat autour du modèle néoclassique a pu laisser penser que les hypothèses de la concurrence pure et parfaite n'étant pas réalisées, la question de la concurrence devenait secondaire. Autrement dit, la concurrence se limiterait à la concurrence néoclassique. Dans un tel contexte, une entreprise ne se distingue à terme en aucune façon de ses multiples concurrentes face à la multitude d'acheteurs parfaitement informés. Toutes ont la possibilité de mettre œuvre la fonction de

production la plus efficace. Ceci aboutit pour toutes à l'annulation du profit, le prix sur le marché se rapprochant de façon inexorable du minimum du coût moyen qui déterminerait aussi l'optimum de production de chacune. Le décideur n'étant que l'exécutant quasi-automatique de procédures opérationnelles, le terme de stratégie serait de fait vide de sens.

L'analyse du comportement des entrepreneurs d'un point de vue dynamique aboutit à redéfinir la nature de la concurrence économique en le rapprochant du sens commun et en le rendant plus efficace pour décrire la réalité.

Le concept de concurrence monopolistique développé au début des années 1930 par E.H. Chamberlain a constitué un premier pas conséquent vers la réduction de l'écart entre la concurrence telle que l'avait conçue l'école néo-classique et la réalité de ce phénomène. La voie ouverte fut notamment élargie par les économistes autrichiens considérés dans toute leur diversité. En 1942, dans *Capitalisme, Socialisme et Démocratie* Joseph A. Schumpeter a placé au cœur du développement économique l'interaction entre la différenciation et la concurrence des entrepreneurs. Il a au demeurant reconnu sur ce point l'apport scientifique de Karl Marx, auteur à l'égard duquel il ne ménagea du reste pas sa critique (*Histoire de l'analyse économique – L'âge classique*, 1954). Entre autres auteurs Friedrich Hayek dans *Individualisme et ordre économique* (1948) a également contribué à cette évolution.

Milton Friedman lui-même a proposé dans *Prix et théorie économique* (1962) une présentation stylisée du problème que l'on retrouve ultérieurement dans les ouvrages de Jacques Lecaillon (cf. document 3 du dossier).

C'est à cette approche réaliste de la concurrence qu'il convient d'initier les élèves dans le cadre de la séquence d'introduction à la stratégie des entreprises.

Introduction : les disparitions d'entreprises

Préliminaire qui pose de façon concrète le problème du résultat pour l'entreprise en soulignant son caractère vital.

- Prendre soin de préciser le sens du terme défaillance appliqué aux entreprises → opportunité d'un complément de culture générale pour donner un sens, sans entrer dans des raffinements techniques, à des termes fréquemment véhiculés par les médias et qui évoquent la mort des entreprises (faillite, désuet mais toujours très présent dans les représentations ; dépôt de bilan au tribunal de commerce, mise en redressement judiciaire, liquidation).
- Évoquer la dimension du phénomène, sa diversité et ses effets socio-économiques. (Doc. 6). En moyenne près de 200.000 emplois ont été mis en causes en France chaque année entre 1997 et 2001 (combinaison des graphiques 1 et 2), dont un quart dans l'industrie. Le phénomène affecte même les grandes entreprises (Ex : Métaleurop) et des entreprises qui affichent des performances économiques fort variables.

[Les élèves seront associés à l'établissement du constat et les d'informations collectées par eux permettront son prolongement dans le cadre de l'actualité nationale ou locale]

- *Observation complémentaire : il existe une autre forme quantitativement importante de disparitions d'entreprises en difficulté : le rachat par un concurrent avant officialisation des problèmes mais le plus souvent assorti d'un plan de licenciements.*
- *Travail complémentaire (maison ou CDI) Rechercher dans la presse locale d'annonces judiciaires, des articles relatant des manifestations d'inquiétude par rapport au sort de certaines (par exemple conflits liés à des fermetures d'entreprises)*

I. L'économie de marché : un monde d'incertitude pour l'entreprise.

A. L'ensemble des entreprises est face à une incertitude permanente

1) Un exemple de lutte sur un marché : [Doc n° 1 – §§ 4 et à l rigueur 2].

Comment la firme Hewlet-Packard, bien connue des élèves, est mise en difficulté durable par Dell, un peu moins bien connue (à présenter notamment à partir informations puisées dans le reste du document). Reprendre et expliciter l'image du boa. → souligner les différences du "modèle économique " des deux firmes et les imperfections de la concurrence. Caractériser la finalité des décisions de HP et de Dell : démarche offensive/ démarche défensive, évoquer que suivant les circonstances, il peut y avoir inversion des rôles. (cf. HP au moment du rachat de Compaq -2002)

2) Une situation représentative de celle de toutes les entreprises

Une situation à laquelle se trouve potentiellement confronté l'ensemble des entreprises qui produisent pour un marché concurrentiel, ainsi que le reconnaissent la majorité des économistes, notamment Schumpeter : "... tentative, de la part de ces firmes, à se maintenir sur un terrain qui se dérobe sous leurs pieds...".

Caractère structurel et historique des modifications auxquelles il faut faire face. Nature des principaux types de modifications (puisée notamment d'une lecture du document 6) classées suivant qu'elles affectent les débouchés, les processus de production → idée que l'existence d'une entreprise qui optimise à court terme sa production n'est pas durablement garantie;

Idée transposée du propos de Schumpeter ["un système ... performance à long terme"] (doc. 6, § 3) qu'il n'est bien entendu pas question de livrer telle que aux élèves.

Même les entreprises en situation de monopole ne sont pas à l'abri. (Schumpeter, doc. 2, § 6), en raison de l'évolution des règles, (Ex : l'industrie pharmaceutique - brevets, génériques ... mais ne pas ignorer la dimension réglementaire – évolutive,), de la technologie (exemple de La Poste sévèrement concurrencée par internet et les SMS).

B. Une figuration de processus

À partir du schéma proposé par Jacques LECAILLON dans le document 6 :

Utilisation du rétroprojecteur, avec plusieurs transparents superposables ou d'un logiciel de PAO (présentation par ordinateur).

1) Analyse de la position de la firme marginale (G) en fonction de la modification de l'équilibre sur le marché.

Plusieurs hypothèses seront faites telles que celle de l'entrée d'un nouveau concurrent, la courbe d'offre se déplaçant vers la droite, ou d'un effondrement de la demande, la courbe représentative se déplaçant vers la gauche. Dans la présentation, on s'attachera à donner un correspondant concret au raisonnement abstrait, en situant notamment les effets sur le marché des initiatives prises par Dell, afin de poursuivre l'établissement du cas concret précédent, et en ajoutant quelques autres exemples simples. → un indicateur majeur : le résultat. Comment faire face aux forces du marché ?

- 2) La question du résultat est une préoccupation de toutes les entreprises capitalistes, y compris celles qui sont durablement performantes. La recherche du profit maximum et sans limite est une caractéristique fondamentale du capitalisme. (cf. paradoxe de Michelin annonçant il y a quelques années des résultats en hausse et un plan de licenciements ; conflit Danone en 2002 ; les profits de Microsoft).

[On n'entrera pas dans l'analyse des différents détenteurs du pouvoir – comme par exemple dans la thèse de Galbraith – pour ne pas perdre de temps et surtout éviter de rendre confuse l'idée principale à laquelle doivent accéder les élèves]

- *Observations* : 1) *Dans la réalité, c'est le plus souvent l'enchaînement de plusieurs périodes ("exercices") de résultats négatifs qui aboutit à la mort des entreprises, en particulier pour les plus grandes d'entre elles.*
2) *Des entreprises peuvent disparaître pour d'autres raisons, telles que celle d'un endettement excessif combiné avec un resserrement temporaire des débouchés.*

II. Que font les entreprises face à l'incertitude : la question des stratégies

Qu'est-ce qu'une stratégie d'entreprise ?

Une stratégie : ensemble des moyens mis en œuvre sur le long terme par l'entreprise face à ses concurrents afin garantir la meilleure profitabilité ou d'assurer sa survie.

[Il est intéressant de situer en fin de parcours, en conclusion, la recherche de la définition d'une notion telle que celle-ci. Cette définition peut alors être construite avec la classe – à partir de quelques notes progressivement accumulées dans une partie du tableau. Faire ainsi limite le risque que cette définition ne revête durablement un caractère formel dans l'esprit des élèves, ceux-ci n'étant pas en mesure d'appréhender réellement *a priori* le sens des ses éléments constitutifs]

A. Action sur les coûts –

3) Faire jouer les mécanismes en cause,

[Revenir rapidement sur le schéma de I, simuler une modification des coûts de l'entreprise marginale avec participation des élèves].

4) Identifier les principaux axes de réduction des coûts.

(coûts absolus : délocalisation, politique salariale ; productivité → innovation process, investissement, ...). Illustrer par des cas d'entreprises restées dans leur secteur (Sidérurgie – ARCELOR).

Attirer rapidement (ce point sera repris en TD) l'attention sur le fait que toutes les solutions ne se valent pas, d'un point de vue social en particulier

B. Compétitivité non-prix :

- → se donner les moyens d'échapper à la contrainte du marché: par la différenciation
→ idée de concurrence monopolistique – marques, recherche d'effets de pouvoir.
→ évocation du système d'alliances

C. Arbitrer entre les marchés

Arbitrer entre les marchés en faisant évoluer le portefeuille d'activités :

→ Arbitrage entre secteurs d'activité (Historique des activités d'une firme comme Alcatel, ou Danone) ; voire entre des parties d'activité (Achat de services – phénomène des consultants / sous-traitance → notion d'externalisation).

[**RqCdt** : des développements théoriques (théorie des coûts de transaction) sur les évolutions les plus importantes justifiant ce qui précède seraient bienvenus ici, mais ne devraient pas faire en tant que tels partie du cours dispensé aux élèves ; un gros effort de transposition didactique est ici nécessaire –en préciser les termes -]

Conclusion

- → Définition de la notion de stratégie dans le cas des entreprises: (cf. *supra*)
 - Dans la réalité, les stratégies des entreprises combinent des moyens relevant des trois types vus ci-dessus.
 - Toutes les entreprises prises dans leur ensemble : anciennes modalités disparaissent, de nouvelles apparaissent jusqu'à ce qu'elles soient elles-mêmes remises en cause →: évolution des modalités de fonctionnement et évolution du tissu des entreprises. Considéré dans sa globalité, ce processus constitue le processus de *destruction créatrice* qui sera étudié en classe de terminale.
-

Séance de travaux dirigés

La stratégie des entreprises : entre impératifs économiques et enjeux sociaux

Présentation (Voir articulation cours-TD dans la partie *Présentation pédagogique*)

Remarque : les réponses ou éléments de réponses seront en italiques et les explications pédagogiques entre crochets.

Organisation matérielle :

D'emblée les élèves sont répartis en trois groupes (de 4 ou 6 élèves suivant les effectifs du T.D.). Sous condition de s'assurer d'une réelle mobilisation de la classe, cette disposition permet un travail plus efficace en raison des possibilités de complémentarité et de synergies entre les membres groupe ; elle facilite la mise en place d'exercices interactifs (cf. activité 2) ; elle permet un accompagnement plus consistant par le professeur et la réduction des phases de mise en commun, d'où un gain de temps appréciable.

Le sujet du TD aura été distribué quelques jours auparavant aux élèves, avec un travail préparatoire à faire à la maison.

Les préparations à la maison permettent de rendre plus efficace le travail en classe, mais ne doivent pas empiéter sur ce qui constitue le cœur de la séance.

Le rôle de ce travail est limité ici à la remobilisation d'acquis antérieurs utiles [question a) de l'activité 1] et à une exploration [lecture, vocabulaire, repérage simple] de l'extrait du document 4 qui ne présente pas de difficulté majeure. La réalisation effective de ce travail simple est nécessairement vérifiée en début de séance.

Dossier documentaire d'appui : Extrait tableau 2 du document n°7 / Document 4 : §§ 6-7-8 sauf dernière phrase- 9

*

Activité 1 : coûts, prix et résultat en situation concurrentielle (15 minutes)

On dispose des éléments suivants concernant le produit vedette de trois entreprises de textile françaises ModFrance (I), TissFrance (II) et Textfrance (III) qui se trouvent en situation de concurrence parfaite.

[Reprise du tableau 2 du document n°7]]

Remarque : 1) En soi, le calcul des coûts relève d'un chapitre antérieur et constituerait une perte de temps injustifiable. On peut imaginer que ce calcul a été effectué lors d'un TD sur les coûts ou au titre d'un exercice d'application à la maison.

2) Comportant des calculs répétitifs cet exercice de simulation constitue une bonne opportunité d'utilisation des TICE (tableur) [**RqCdt** : donner quelques précisions quant à cette utilisation des TICE]

a) Déterminer le niveau de production optimal et le résultat correspondant pour chacune des trois entreprises si le prix du bien sur le marché est de 80 euros. [Préparé à la maison à titre de remobilisation d'acquis antérieurs utiles]

Remarque : Ce sera l'occasion de rappeler brièvement les connaissances acquises récemment.]

b) Même question pour un prix de 43,3 euros puis de 15 euros. (Présenter les résultats sous forme d'un tableau récapitulatif)

c) L'hypothèse d'une forte baisse des prix correspond-elle à un phénomène vérifié dans la réalité ? (Illustrer)

Oui, dès lors que l'on se trouve en situation de concurrence. Les prix des produits technologiques (ordinateurs, lecteurs de musique ...) ou des communications téléphoniques est illustratif du phénomène.

d) Que constate-t-on ?

- *Toutes les entreprises voient leurs résultats baisser, mais dans des proportions différentes*
- *La viabilité de Texfrance est remise en cause. Sans mesure d'adaptation, cette entreprise est condamnée à disparaître.*

Transition vers l'activité 2 :

La réflexion sur les coûts et la compétitivité n'est pas que théorique car la sanction du marché peut être impitoyable : la faillite. Possibilité de quantifier le phénomène (nombre d'entreprises, nombre d'emplois, nombre de personnes concernées)

On pourrait ici faire analyser les graphiques 1 et 3 du document sur les « défaillances d'entreprises », mais pour rester dans le cadre horaire imparti, on poursuit le T.D.

Activité 2 : Des stratégies pour restaurer ou améliorer la compétitivité. (25 minutes)

[On travaille à l'aide d'un extrait du document 4 centré sur les différentes possibilités utilisées par les entreprises textiles afin de préserver leurs résultats. (§§ 6-7-8 sauf dernière phrase- 9) Une première exploration a été faite à la maison]

À partir du document 4 et du cours, on va lister par questionnement oral ces options puis en retenir 3 : *la concentration / l'innovation / la délocalisation*

Remarques : 1) La troisième notion retenue offre l'opportunité de l'approche d'une notion à approfondir dans le programme de terminale, mais elle est aussi au cœur des choix des entreprises nationales et fait désormais souvent partie des préoccupations des élèves.

2) Le document ne présentant pas de difficulté majeure, un travail exploratoire aura pu être demandé à la maison (lecture, vocabulaire, repérage simple) mais n'empiétant pas sur le cœur de l'utilisation prévue en classe.]

Après avoir rappelé les définitions, chaque groupe est divisé en deux ; une moitié doit chercher à justifier par le raisonnement économique face à des représentants syndicaux en charge de protéger les intérêts de leurs mandants une option stratégique définie point de vue de la direction de l'entreprise Textfrance.

[On laissera 10 minutes de réflexion à chaque groupe. On passera parmi les élèves, notamment pour vérifier que les principaux arguments auront été trouvés et pour aider les élèves « bloqués », en suggérant par des mots-clés les arguments essentiels. Les éléments forts du débat de chaque groupe seront présentés sous forme de débat entre deux élèves, l'un représentant l'entrepreneur, l'autre les représentants des salariés]

Mots-clé : *Concentration : économies d'échelle, parts de marchés, restructurations ...*

Innovation : différenciation, monopole provisoire, embauche...

Délocalisation : baisse coût salarial, nouveaux marchés, licenciements...]

Remarque : 1) Si on manque de temps, on peut ne choisir que 2 options, mais en tout cas, on fera jouer le mini-débat entre le ou les représentants de l'entreprise et le ou les délégués syndicaux.

2) Ce type de dispositif est rapide à mettre en œuvre, s'il correspond à une pratique régulière en S.E.S. et/ ou en E.C.J.S.]

Activité 3 : Que doit faire TEXTFRANCE ? (10 minutes)

Choisir deux solutions envisageables par TEXTFRANCE, indiquer quel est le type de compétitivité recherchée et analyser sommairement les enjeux. [Présentation orale précédée d'un petit temps de réflexion avec notes écrites sommaires. Le détour par le papier fait perdre un peu de temps, mais il oblige chacun à prendre position sans se laisser trop influencer par les fortes personnalités de la classe.]

- a) Suppression d'emplois.
- b) Investissement de rationalisation.
- c) Rachat d'un concurrent direct.
- d) Rachat de fournisseurs.
- e) Lancement de nouveaux produits.
- f) Politique publicitaire audacieuse.
- g) Achat d'entreprises à l'étranger.
- h) Délocalisation avec fermeture de sites en France.
- i) Vente de Textfrance à un groupe étranger.

Etc.

[On peut imaginer de demander parallèlement aux élèves la solution ayant leur préférence à l'aide d'une petite feuille polycopiée où chacun cochera une ou deux possibilités. *Le dépouillement de ces fiches au tableau sera assorti d'un commentaire rapide des résultats*]

Bilan du T.D. (5 minutes maxi)

La séance peut être bouclée par quelques remarques globales destinées à souligner ou à relativiser la portée du TD. On pourra ainsi faire mention :

- de l'importance de croiser dimensions économiques et sociales dans l'analyse des faits. (À ne pas confondre toutefois avec le croisement de l'analyse économique et celle de l'analyse sociologique). Ceux qui ont une approche très utilitariste ne peuvent pas négliger les aspects humains, et ceux qui mettent en avant des préoccupations plus altruistes (c'est-à-dire sociales) doivent intégrer dans leur réflexion la logique économique. On pourra ou établir un lien avec la conflictualité sociale ou évoquer la réalité et le rôle du dialogue social dans quelques pays européens.
- de l'intérêt du modèle de néoclassique dont on connaît les limites mais qui permet de montrer le poids de la contrainte imposée aux entreprises dans le processus de fixation du prix (cf. doc. 1 avec Dell).
- de l'existence d'autres contraintes fortes influant sur les stratégies des entreprises et qui n'ont pas été abordées dans le TD, notamment celles que représentent les capacités financières (cf. cours sur le financement des entreprises).
- de la nécessité et aussi de la difficulté d'anticiper les évolutions induites par la concurrence économique.

EVALUATION

Durée : une heure.

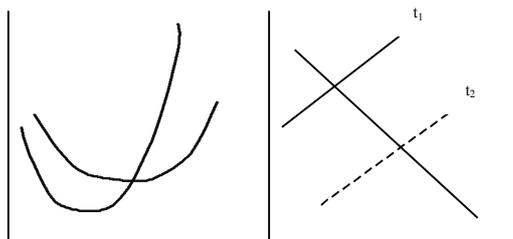
Les finalités de l'évaluation et les objectifs* évalués

[**RqCdt** : *il est essentiel de prendre appui clairement sur les compétences (connaissances, raisonnement, savoir-faire) que les élèves doivent maîtriser en fin de séquence, soit en les*

énumérant ici, soit en les articulant rigoureusement sur la partie de la copie dans laquelle les objectifs sont définis dans le détail (introduction du cours, voire introduction pédagogique générale]

Dossier :

Document. 1 :



Document 2 : §§ 4-7-8-9 (3 dernières lignes)

[**RqCdt** : Éventuellement souligner en quelques lignes ce qui dans les suites de la correction peut revêtir un caractère formateur]

Travail n°1. [6 points]

1) Le schéma du document 1 représente la situation d'une entreprise A à deux moments (t_1 et t_2) qui se différencie uniquement par l'arrivée d'un nouveau compétiteur sur le marché.

a) Étiqueter les axes et les courbes du graphique.

b) Analyser la situation de l'entreprise A en t_1 et t_2 .

2) Commenter la citation suivante de J. Lecaillon et ses implications pour les entreprises en l'appliquant au cas de l'industrie textile française des dix dernières années : "si le prix du marché est le même pour tous, les coûts de production ne le sont pas nécessairement"

[Réponse élèves – à rédiger]

Travail n°2. : [6 points]

1) Classifier sous forme d'un tableau les mesures prises par les entreprises textiles selon qu'elles relèvent de la compétitivité-prix ou de l'action sur le marché.

2) Ajouter deux autres mesures possibles de votre connaissance se rattachant à chacune des deux catégories. (Si possible illustrer par un cas précis)

3) Choisir dans la liste une mesure de chaque catégorie et montrer comment chacune des deux mesures choisies permet d'atteindre l'objectif recherché. (La réponse peut-être présentée sous forme d'un schéma de causalité)

Travail n°3. : [4 points]

Vrai-faux : justifier les réponses "Faux" et celles des questions repérées par un astérisque (*) (3 lignes maximum par justification)

[Remarques : 1) Cet exercice permet un balayage rapide tout en imposant aux élèves un effort de réflexion et d'argumentation, y compris sur des connaissances qui ne sont pas au cœur des objectifs mais qui ont pu être évoquées dans la séquence (cf. propositions a-e)]

2) La notation valorisera fortement les réponses sur lesquelles est demandée une justification, afin d'obliger les élèves à véritablement réfléchir sur l'ensemble des propositions. Faire les réponses au hasard devient alors plus risqué.

3) La justification des réponses "faux" *a priori* erronées doit être lue par le correcteur avec compréhension car elle peut reposer sur une ambiguïté de formulation de la proposition initiale. Un élève ne doit pas alors être pénalisé si son raisonnement est juste.

- a) Le dépassement de l'analyse néoclassique des choix de gestion des entreprises est déjà une évolution ancienne de la théorie économique. *Vrai*
- b) * Dans le système capitaliste, même les entreprises durablement prospères ont des raisons de réfléchir à leur stratégie. *Vrai : 1) elles sont toutes à plus long terme menacées par les évolutions de leur marché ou des capacités de leurs concurrents ; 2) la redéfinition de la stratégie est le meilleur moyen d'accroître sans cesse le profit, ce qui est le propre du capitalisme.*
- c) Les entreprises concurrentes peuvent constituer des alliances. *Vrai*
- d) * Une entreprise sur un marché concurrentiel dont la gestion se limite à ajuster son niveau de production de façon à ce qu'il y ait égalité entre le prix de ses produits et leur coût marginal est nécessairement une entreprise bien gérée.
Faux, sans modification de ses coûts ou de sa relation aux débouchés viendra un jour où cette entreprise ne pourra plus produire de façon rentable, en raison de la tendance inéluctable à la baisse des prix qu'impose le phénomène concurrence.
- e) Les entreprises défaillantes ne sont pas nécessairement condamnées à disparaître. *Vrai (redressement judiciaire réussi)*
- f) Les PME ne sont pas les seules entreprises à pouvoir être défaillantes. *Vrai*
- g) Les défaillances d'entreprises ont mis en cause annuellement entre 15 000 et 20 000 emplois depuis 1998 en France. *Faux : entre 150 000 et 200 000 emplois.*
- h) En passant de 48 600 à 35 000 entre 1997 et 2001, le nombre de défaillances d'entreprises a diminué de 28 % *Vrai* [Pour ne pas prendre trop de risques, l'élève est obligé de refaire le calcul]

etc. (jusqu'à dix ou douze propositions)

Travail n°4.: [4 points]

[Ce travail suppose qu'une recherche personnelle ait été demandée aux élèves parallèlement au cours]

Présenter en quelques lignes le cas d'une entreprise de notre département/région (à préciser selon localisation) se trouvant en difficulté.

[Question très ouverte, 3 cas pour la notation : l'élève ne connaît rien : zéro ; connaît mais n'a pas bien compris : la moitié des points ; connaît, a bien compris certains aspects mais pas tous : maximum de points]

Autre travail possible, (qu'il faudrait substituer à l'un des exercices précédents afin que le sujet soit compatible avec ce que peut traiter un élève dans le cadre horaire)

(Document 6 – Figure 5) : Demander aux élèves d'analyser la situation des entreprises d'une région fortement affectée par les défaillances (Cette question permet d'ouvrir sur les enjeux sociaux ; pourrait faire écho à une analyse plus globale qui aurait pu être conduite en cours ou en TD)

BIBLIOGRAPHIE

- BIENAYME A. (sous la direction de), *Les nouvelles approches de la concurrence*, Economica, 2002.
[Accès assez exigeant, fait un point approfondi sur les conditions réelles de la concurrence aujourd'hui et les évolutions théoriques nécessaires]
- CHALMAIN P., LELERLE M., SCHMITT M-C, «Les défaillances d'entreprises sont reparties à la hausse en 2002», *Problèmes économiques*, 26 février 2003, repris de *Le bulletin économique – Euler – SFAC*.
[Analyse sectorielle approfondie sur plusieurs grands pays.]
- CHAMBERLAIN E.H., *La concurrence monopoliste*, DUNOD [Première édition 1933]
- COMBE Emmanuel, *Alliances entre firmes et course technologique*, Economica, 1999.
- COMBE Emmanuel, *La politique de la concurrence*, La Découverte, 2002.
- COUTINET N., SAGOT D., *Economie des fusions et acquisitions*, Repère, 2003.
[Notamment chapitre III "L'analyse microéconomique des F&A," 16 pages]
- GAFFARD J.L., *Economie industrielle et de l'innovation*, Dalloz, 1990
Les Cahiers français, 1997, les stratégies d'entreprise.
Les Cahiers français, «Les nouvelles logiques de l'entreprise», n° 309, Juillet-Août 2002.
- KRAFFT J. (Sous la direction de) , *Le processus de concurrence*, Economica 1999.
[Contributions très diversifiée ; entre autres : J-M POINTET «La dynamique concurrentielle différentiation/mimétisme dans l'industrie automobile européenne»]
- LORINO P., TARONDEAU J.-C., «De la stratégie aux processus stratégiques», Site Internet AIMS (<http://www.strategie-aims.com/montreal/lorino-t.pdf>)
[Une première partie éclairante et nécessaire à propos de la notion de stratégie trop souvent appliquée de façon inconsidérée aux décisions des entreprises]
- PORTER M., *Choix et stratégies d'entreprise*", Economica, 1999.
[Présente l'évolution est les problématiques qui s'imposent aux entreprises dans leurs décisions stratégiques.]
- POSTEL N., *Les règles dans la pensée économique contemporaine*, CNRS Editions, 2003.
- SALIN P.: «Concurrence » in *Dictionnaire des sciences économiques*, PUF, 2001.
- SCHUMPETER J.A., *Théorie de l'évolution économique*, Dalloz, 1935 (Première édition : 1911)
[Comporte notamment en introduction un développement dû à F. PERROUX sur la relation statique et dynamique.]
-

Reproduction d'une copie jugée convenable par le jury

I. INTRODUCTION PÉDAGOGIQUE

Les économistes familiers de J. Aloïs Schumpeter sauront différencier les stratégies routinières du « gestionnaire- manager » de celles porteuses de nouvelles régulations socio-économiques de « l'entrepreneur innovateur ». La réalité économique quotidienne est remplie de telles stratégies, entre celles « de niche » qui segmentent le marché et celles qui le spécifient en le différenciant, ou encore, entre celles qui « contestent » au sens de W. Baumol. Une séquence pédagogique sur les stratégies des entreprises » a, il nous semble,

un premier sens praxéologique : celui de rendre familiers aux élèves les soubassements analytiques et fonctionnels de telles stratégies.

1. La place du sujet

Ce thème est « préparatoire » dans le sens où il doit poser les premiers jalons du cours sur « la stratégie internationale des entreprises » qui intervient dans le thème 6 « internationalisation des échanges et mondialisation » du programme de terminale. En aval, il fait suite à certains chapitres du programme optionnel de seconde (par exemple « la production dans l'entreprise »). Le thème « les stratégies des entreprises » se situe dans la 2^{ème} partie du programme de première intitulée « 1. La régulation économique et sociale » dans la sous-partie 1.1 « la coordination par le marché ». Plus précisément, ce thème prend place après l'étude des items suivants « marché et société », « Les mécanismes du marché », dans l'item intitulé « Entreprises et marchés », lequel se décompose effectivement en deux « chapitres » (ou dossiers) successifs : « Les stratégies des entreprises » et « La politique de la concurrence »

Connaissances et prérequis

On suppose assimilés – le point est d'importance- les chapitres précédents inclus dans la sous-partie « 1.1 La coordination par le marché ». Il est en effet difficile de traiter ce thème sans que les élèves aient accumulé des savoirs référentiels. D'abord ce qu'est un marché et ce qui le différencie d'une institution (au sens de Williamson), d'un réseau –au sens, par exemple de M. Granovetter (« Le marché autrement » Desclée de Brouwer – 1990) d'une logique de don (au sens, par exemple où l'entend A. Caillé dans « Le Tiers paradigme » - Desclée de Brouwer- 1990). Autrement, nous supposons la maîtrise du chapitre sur « le marché et l'ordre social », comme nous la posons pour le chapitre portant sur « L'institutionnalisation du marché » (en particulier dans la perspective néo-institutionnaliste ouverte par Ronald Coase en 1937 à partir de la problématique des coûts de transaction). De la même façon, nous posons comme assimilé le sous-thème « les mécanismes du marché ». L'élève doit être possesseur de savoirs (et de savoir-faire) sur la pluralité des marchés (connaissances sur les notions de concurrence pure et parfaite, monopole, oligopole...), sur les mécanismes d'ajustement de marché (« loi de l'offre et de la demande » ou « métaphore de la main invisible »), enfin sur les processus par lesquels l'offre et la demande se structurent – ce qui suppose en particulier la connaissance des notions de coût marginal, de coût moyen, de tarification marginale, de seuil de rentabilité, etc.

On supposera assimilés pareillement les cours de seconde sur la « diversité des formes d'organisation » et sur « la production des entreprises ».

En termes de savoir-faire, on posera que les élèves savent lire graphiquement une courbe d'offre et de demande, qu'ils sont de façon équivalente familiers de la lecture graphique d'une courbe de coût moyen et de coût marginal, et, qu'ils sont capables de mobiliser les outils usuels de l'analyse en SES (le taux de variation, le coefficient multiplicateur, parts et proportions, indices, etc.)

Objectifs pédagogiques

La finalité praxéologique doit clairement prédominer – comme nous l'avons suggéré précédemment – il s'agit de préparer les élèves au chapitre de terminale qui porte sur la compréhension des stratégies d'entreprise dans le cadre de la mondialisation –par exemple, les élèves devront être capables d'appréhender les analyses de Mickael Porter qui portent à différencier les logiques (de firmes) d'internationalisation des logiques de « globalisation ». Le cours de première doit se construire de façon « aérée » et plutôt « statique » - il s'agit plutôt de proposer un répertoire de stratégies possibles, sans récuser par exemple les possibilités « dynamiques » (à l'exemple des stratégies de « destruction créatrice »

Schumpeteriennes). Cela permet de clarifier les concepts à faire « passer » en première et ceux auxquels les élèves peuvent s'attendre en terminale (IDE, FMN, globalisation, « délocalisation ») – et il est certainement [un mot oublié] d'ailleurs de le préciser. L'objectif pédagogique premier passe donc la transposition de nouveaux concepts : « stratégie de différenciation », « internalisation », « contestabilité », « compétitivité prix et hors prix ».

Il existe, cependant, un autre objectif pédagogique, finalement assez conforme à l'esprit généraliste de la discipline. Présenter un thème sur les stratégies des entreprises, c'est aussi une façon de corriger certaines représentations : il n'y a pas que les grosses entreprises qui ont des stratégies ; la réalité économique est souvent fort éloignée du modèle archétypal de la concurrence pure et parfaite ; on peut même penser avec J. A. Schumpeter que l'activité économique ne consiste jamais dans la routinisation des pratiques mais dans leurs distinctions. Cet objectif d'ouverture aux réalités économiques est aussi assignable à cette séquence.

L'articulation cours-TD

Cette articulation doit répondre à une contrainte de faisabilité forte : il s'agit de proposer un projet de cours sur une heure, autrement dit, il n'est pas question de traiter ce cours en séquences successives sur plusieurs heures. Cela suppose donc contrainte didactique réelle : il n'est pas question de proposer un cours « surchargé » (parce que « très complet ») ; le cours se doit de proposer un répertoire de stratégies d'entreprises simple mais suffisamment efficace en termes de transposition didactique pour permettre le passage facile au cours de terminale et à l'évaluation. Nous estimons donc que, compte tenu de ces paramètres, le TD doit venir en appoint du cours (en aval) et doit viser justement à approfondir, à retravailler les éléments de savoir et savoir-faire précédemment présentés aux élèves dans le cours. C'est donc le souci de respecter cette contrainte de faisabilité qui guide l'articulation cours/TD, en définitive, toute la séquence.

Analyse documentaire

Document	nature	cours	TD
Document n° 1	Exemple de stratégie de différenciation par les prix	On donne aux élèves les tableaux concernant l'évolution des ventes de PC. On leur demande d'apprécier par calcul l'évolution de la part de Dell (soit : $(17.6 - 14.9) / 14.9 = + 31.56\%$ On prend les trois premiers paragraphes pour construire le cours (partie I B)	
Document n° 2	Exposé de la thèse schumpéterienne. Document de nature théorique.	Document long qui met en relief le processus de destruction créatrice. Les paragraphes 2, 3 et 4 sont, à cet effet, mobilisables (partie II B)	
Document n°3	Document de nature théorique qui pose dans un premier temps l'idée qu'à long terme les profits s'accumulent dans un cadre concurrentiel, puis dans un second, qui montre que la réalité s'écarte de ce schéma premier.	Les trois premiers paragraphes qui posent très bien l'équilibre de marché de longue période. (partie I A)	
Document n°4	Texte factuel qui illustre l'idée qu'à terme la concurrence se traduit par une baisse des profits (par réduction des parts de marché) et que, conséquemment, les entreprises réagissent de façon stratégique.	Les paragraphes 1 à 4 dans le I A. Les paragraphes 5 et 6 dans le I B. Cela au titre d'illustrations concrètes.	
Document n°5	Document théorique	Paragraphe 1 : Rappel des conditions de la concurrence pure et parfaite Partie I A.	Paragraphe n° 2
Document n°6	Documents factuels	Le 2 suggère que les stratégies des	

		entreprises se traduisent par un recul du nombre de défaillances (partie II A). Le 3 illustre les gains macro économiques en termes d'emplois	
Document n°7	Document très technique qui permet de retrouver les notions de coûts moyen, marginal, de profit		Commentaire des assertions
Document n°8	Exposé des thèses néo-institutionnalistes et de leurs faiblesses	Partie II A Il faut utiliser en partie les paragraphes 3 et 4	

II. LE COURS

L'actualité médiatique fait souvent état de fusions titanesques entre firmes, de stratégies hostiles d'absorption (Elf Aquitaine a été absorbée par Total Fina). Cette actualité prend souvent d'autres [*un mot illisible*] plus en rapport avec la mode et l'esthétique (le nouvel Espace Renault, les « concept cars », le nouveau parfum Dior)...

Ces effets d'audience traduisent en réalité des comportements stratégiques, ceux des entreprises. Dans une économie de marché régie par les lois de la concurrence, l'ajustement par les coûts (à la marge et moyen) au niveau des prix imposés par le marché ne laisse, en effet, le choix aux entreprises que de subir à long terme la baisse inéluctable de leur profit. Cela – nous le verrons – est une conséquence logique des effets à long terme d'un schéma concurrentiel de type concurrence pure et parfaite sur les profits des entreprises. Conséquemment, les entreprises n'ayant aucun intérêt à subir la concurrence, dans la logique de profit, n'ont d'alternative que de développer des stratégies, d'autant que la demande est souvent volatile (à l'exemple de celle des plus jeunes pour les vêtements). Dès lors, on peut considérer, dans le répertoire des stratégies possibles pour « contrer le marché » (au sens large), qu'il existe deux traverses fondamentales : soit les entreprises contrent le marché en développant des stratégies internes au marché, ce sont des stratégies de différenciation qui peuvent s'exprimer dans des registres quantitatifs ou qualitatifs ; soit les entreprises développent des stratégies externes au marché (hors marché) selon deux modalités possibles : l'internalisation (une expression des économistes de l'école néo-institutionnaliste) ou la destruction créatrice (selon l'expression de l'économiste d'origine autrichienne Joseph Aloïs Schumpeter).

Dans un premier temps, nous essaierons donc de mettre en relief les stratégies d'entreprises qui prennent pour assise le marché et se placent dans une perspective globale de différenciation (I). Dans un second temps, nous verrons qu'il existe des stratégies d'entreprises qui visent à contrer le marché en l'internalisant ou alors... en le détruisant (II).

I. Effectivement, les régulations concurrentielles (A) mènent les entreprises à des stratégies de différenciation (B)

D. Effectivement, dans un cadre concurrentiel de type concurrence pure et parfaite, à long terme, les profits s'annulent....

- 5) Compte tenu des hypothèses fondamentales de la concurrence parfaite (atomicité, absence de barrières tarifaires, homogénéité et information parfaite – Doc 5 1^{er} paragraphe) à long terme les profits s'annulent (doc 3, paragraphes 1,2 et 3). Du fait de l'apparition de nouveaux compétiteurs, l'accroissement de l'offre globale se traduit par une baisse des prix qui épuise les profits.
- 6) L'évolution de l'industrie française de l'habillement est très significative de celle de la concurrence : la croissance accrue des pays émergents, la « montée en puissance » des chaînes spécialisées, notamment, ont miné les parts de marché : du 4^{ème} rang en 1990 (4.3% des exportations mondiales) elle passe au 8^{ème} rang aujourd'hui (doc 4, paragraphes 1 à 4).

E. Les entreprises ont donc intérêt à développer des stratégies de différenciation dans le marché.

- 7) Cela peut être des stratégies « quantitatives », c'est-à-dire qui passent par les prix et les quantités.

- a) Les stratégies de prix visent généralement à réduire les parts de marché détenues par les concurrents par des baisses de prix (cas de Dell : doc 1, tableau, calcul de l'évolution de la part de Dell dans les ventes mondiales de PC), ce qui a été le cas du fournisseur de PC Dell (doc 1, paragraphes 1 et 2). Mais on peut imaginer d'autres procédures, par exemple la comparaison des prix (cas des grandes surfaces), l'affichage par catalogue, etc.
 - b) Certaines de ces stratégies prennent appui sur une réduction des coûts. Par exemple, l'industrie française a réagi en délocalisant une partie des activités dans les pays à bas prix. La délocalisation est donc une réponse stratégique aux régulations de marché : elle permet à l'entreprise de gagner en compétitivité prix (les prix de l'entreprise augmentent moins vite que ceux de la concurrence – doc 4 paragraphes 5 et 6). Mais il y a bien d'autres procédures de réduction des coûts (par exemple en supprimant les frais d'emballage et de distribution, à l'image des chaînes « discount »).
 - c) On peut imaginer aussi des ajustements stratégiques par les quantités. La stratégie classique d'une entreprise en situation de monopole est de discriminer par les prix (que l'on fixe au niveau de la recette marginale et au coût marginal) pour chacun des consommateurs, ce qui conduit à rationner l'offre...
- 8) Les entreprises peuvent développer des stratégies « qualitatives » pour gagner en compétitivité hors prix.
- Elles peuvent choisir de rayonner sur un segment de marché en développant une « stratégie de niche » (cas des voitures haut de gamme)...
 - Elles peuvent choisir d'élargir la gamme des produits en jouant sur la qualité des produits (option supplémentaire, couleurs variées, etc. dans une voiture).

II. Mais on ne peut réduire la stratégie des entreprises au seul objectif de profit. Il leur faut aussi assurer leur croissance et leur survie. De fait, les entreprises ont intérêt à contourner les barrières du marché en l'internalisant (A) ou, ... en le détruisant (B).

A – Les stratégies d'internalisation sont une réponse aux aléas du marché en ce qu'elles permettent de combiner logique de profit et croissance interne de l'entreprise.

9) La notion de coût de transaction de R. Coase :

En 1937, Coase avance que la justification des firmes passe par l'existence de coûts de transaction (et de coordination) que le marché n'est pas capable d'appréhender : mieux vaut, par exemple, qu'une seule autorité décide de la contractualisation de 10 salariés (il y a donc 10 contrats) que de laisser faire le marché (il y aurait $(10 \times 11/2) = 55$ contrats) ... Le marché est parfois trop coûteux ... mieux vaut la firme.

10) L'existence de tels coûts de transaction justifie – selon l'économiste Oliver Williamson dans un célèbre article « Markets and Hierarchies »- des stratégies de croissance interne :

- une entreprise A peut vouloir acheter une entreprise B en aval pour éviter que celle-ci vende parallèlement ses propres produits (et bénéficier d'un effet de marque) et donc se comporte en « passager clandestin ». De même, (c'est le cas dans l'industrie alimentaire) une entreprise peut racheter une entreprise en amont ou en aval, soit parce qu'elle craint de

supporter des coûts supplémentaires liés à des retards, soit qu'elle ait à vendre des produits périssables ... Globalement, ces démarches mènent à un processus de concentration verticale ;

- La même logique prévaut horizontalement : il est dans l'intérêt de passer des contrats entre firmes dès lors qu'il existe des coûts de transaction (cas de l'industrie automobile) ...

Ainsi, comme le montre Williamson, la présence de coût de transaction justifie, in fine, les stratégies d'alliance, d'absorption ou de fusion.

11) Cette analyse n'est, notons-le, pas sans faille.

Les situations monopolistiques ne sont pas forcément souhaitables si le marché est « contestable ». C'est ce qu'a montré l'économiste W. Baumol à propos du marché aérien américain dans les années 1980 : la déréglementation s'est traduite par la faillite de géants américains (tel Pan Am).

- Le bilan factuel, en France, est plus que nuancé : « croissance des entreprises », « effets de taille » ne riment pas forcément avec stabilité. Si le taux de « défaillance » baisse en France de 1997 à 2001, il progresse chez les grandes entreprises (document n°6, tableaux 1 et 3).

- Par ailleurs, les entreprises ne sont pas orientées vers des solutions en termes d'internalisation (cf. document n°8, paragraphe 2) : l'externalisation a été un mode de gouvernance dans les années 80. Toute la problématique consiste à savoir si l'internalisation (qui réduit les coûts de transaction) est ou n'est pas préférable aux solutions du marché ... il y a débat.

B – Mais la dynamique entrepreneuriale peut aussi passer par une stratégie de destruction créatrice.

12) Selon J.A. Schumpeter, la modalité pratique d'une stratégie doit passer par le dépassement de la concurrence « La concurrence doit tuer la concurrence ». La fonction entrepreneuriale première est liée à une démarche innovatrice où le nouveau doit succéder à l'ancien : un processus de destruction créatrice (document n°2, paragraphes 3 et 4).

13) Innover, proposer des produits nouveaux, créer des marchés ... :

La croissance de l'entreprise passe par la recherche permanente de situations de monopoles temporaires par le biais de l'innovation.

En conclusion, il importe donc de bien différencier les stratégies d'entreprise qui visent au « maintien » du profit (et qui sous-tendent des stratégies de différenciation sur les marchés), des stratégies de croissance (stratégies d'internalisation et stratégies schumpéteriennes d'externalisation).

Cette architecture (ou répertoire) devra servir a posteriori à réfléchir sur les dynamiques stratégiques d'entreprise dans un contexte de mondialisation.

III. LE TD :

Il y a deux pôles à ce TD : un pôle « théorique » de consolidation et un pôle factuel (illustration du cours).

1^{ère} partie :

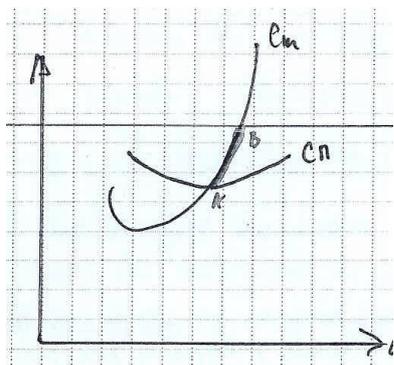
Exercice n°1 : (environ 40 mn)

14) D'après le graphique ci-dessous, à long terme, si toutes les conditions de la concurrence pure et parfaite sont respectées, vers quel point d'équilibre (entre coût marginal et prix) va tendre ce marché ? (cf. document n°3, schémas fournis en fin du texte de Jacques Lecaillon).

Réponse : À long terme, tant qu'il y a des profits, de nouveaux producteurs arrivent sur le marché, le prix du marché baisse. Ce prix correspond au coût marginal de l'entreprise E, les entreprises F et G ayant théoriquement disparu.

15) (document 7) Commentez la phrase « la courbe d'offre correspond ... située au dessus de la courbe de coût moyen ». Vous pouvez vous aider graphiquement.

Réponse :



La fonction d'offre correspond graphiquement au segment AB. L'entreprise ne peut pas produire en dessous de son coût moyen unitaire qui définit son seuil de rentabilité. Elle s'arrête de produire lorsque le coût à la marge devient supérieur au prix du marché. Cette courbe est donc croissante.

Incidentement, elle suggère deux hypothèses fortes :

- Il y a un coût marginal pour chaque quantité produite supplémentaire : les biens sont donc « divisibles » (ce qui ne va pas de soi) ;
- Le coût augmente marginalement : les rendements sont décroissants.

16) Compte-tenu de l'importance du coût (notamment à la marge), quelles solutions stratégiques l'entreprise peut-elle adopter pour le réduire (cf. cours et document n°8, paragraphe 3 – uniquement le début sur l'externalisation) ? Complétez le tableau et justifiez vos choix.

Réponse :

Solutions de marché	Solution hors marché
<ul style="list-style-type: none"> • Externalisation • Délocalisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Internalisation
Réduction des coûts de production	Réduction des coûts de transaction

Exercice n°2 :

17) Quelle est l'idée essentielle de ce texte (document 5 paragraphe 2) ?

Réponse : Toutes les hypothèses de la concurrence parfaite sont critiquables.

18) Complétez le tableau suivant en vous aidant de vos connaissances :

19)

	Approche libérale	Approche néoinstitutionnaliste
Modèle idéal-typique	<i>Le marché concurrentiel</i>	<i>L'institution (la firme)</i>
Mode de régulation	<ul style="list-style-type: none"> • Loi de l'offre et la demande • La main invisible 	<i>Les coûts de transaction et leur internalisation</i>
Limites	<i>Toutes les hypothèses de la concurrence parfaite sont</i>	<i>Les marchés sont contestables (W. Baumol)</i>

2^{ème} partie (environ 20 mn) : un seul exercice.

Utilisation du document n°6 (conjointement 1,2 et 3)

20) Que signifie le sigle I.A.A. dans le document 2 ?

Réponse : *Industries agroalimentaires.*

21) Traduisez approximativement le chiffre sous le sigle « industrie hors IAA ».

Environ 5500 emplois ont été perdus dans l'industrie (hors IAA) du fait de la « défaillance » d'entreprises (tableau 1) ... concrètement de leur fermeture (ou de leur délocalisation !).

22) Quel lien établissez-vous entre les tableaux 1, 2 et 3 ? Quel est votre avis ? Mobilisez les chiffres.

Les pertes d'emplois décroissent $\{[(34876- 48607)/48607]x100\}$ (tableau 1) surtout dans les industries lourdes du secteur secondaire (industrie, construction) ce qui se voit dans la montée du nombre d'entreprises défaillantes (tableau 3).

On peut s'attendre à des stratégies d'externalisation et de délocalisation (objectif de réduction des coûts de production) dans un contexte de mondialisation (cf. cours de Terminale !).

IV. EVALUATION :

Nous ciblerons l'évaluation sur une durée d'une heure.

Exercice n° 1 :

23) Rappelez la signification des notions de « coût de transaction », et d'externalisation (4 points) :

Coût de transaction : coût que le marché ne peut supporter efficacement et qui doivent être internaliser comme le suggèrent R. Coase et O. Williamson.

Externalisation : pour réduire leur coût de production les entreprises se recentrent autour de leur activité première en retournant au marché les activités annexes (gardiennage, etc.).

24) En quoi ces termes présupposent-ils deux stratégies différentes des entreprises pour réduire leur coût ? (4 points)

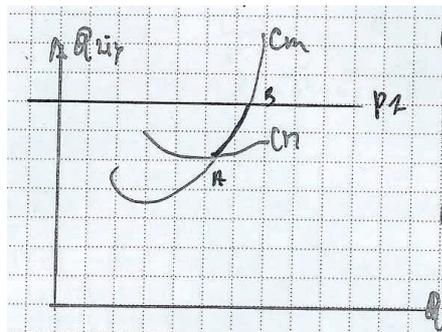
25)

Approche par l'externalisation	Approche par les coûts de transaction
<i>On retourne au marché les activités annexes : ce qui réduit le coût moyen de l'entreprise.</i>	<i>On internalise les coûts que l'on souhaite minimiser dans une organisation particulière. C'est une approche hors-marché qui ajoute à la logique du profit, une logique de croissance par développement interne.</i>

26) En quoi l'analyse schumpéterienne est-elle novatrice par rapport à la conception classique et néoclassique (dite libérale) ?

J.A. Schumpeter refuse l'idée d'un état stationnaire. Il explique que l'activité entrepreneuriale quotidienne ne peut découler de la routine. Conséquemment, nul ne doit s'étonner que l'activité économique se traduise par un flot continu de novations.

27) Comment s'obtient une courbe d'offre ? Illustrez graphiquement et commentez.(2 points).



C'est la partie croissante du coût marginal. L'entrepreneur ne peut tarifer au-delà de B ($C_m > p$) ni en deçà de A (seuil de rentabilité).

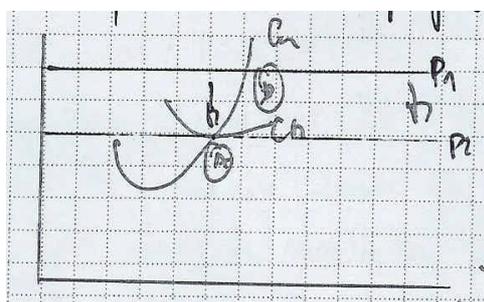
28)

29)

30)

31)

32) Pourquoi à long terme les profits s'annulent-ils ? (2 points)



L'arrivée de nouveaux concurrents annule le profit (on va de p_1 à p_2), l'équilibre se fait lorsque $p_2 = C_m$ et il n'y a plus de profit.

Exercice n°2 :

33) Quelles sont les principales stratégies de réduction du coût que les entreprises peuvent développer ? (4 points)

Elles peuvent réduire les coûts de production par externalisation (...), par délocalisation ou encore réduire la masse salariale, etc.

Elles peuvent internaliser les coûts de transaction.

34) Donnez au moins 3 exemples de stratégies (concrètes) concurrentielles qui portent sur les prix. (4 points).

- Promotions ;
- Comparaisons des prix entre entreprises ;
- Stratégie d'attaque par baisse des prix.

Même question pour une stratégie qualitative.

- Produits « 2 en 1 » ;
- Élargissement de la gamme des options ;
- Séjours offerts.

V. BIBLIOGRAPHIE :

L'article de Coase de 1937

Williamson, *Markets and hierarchies*.

Leçon

Membres de la commission : BELOEIL-BENOIST Yves-Jean, DOMINGUES DOS-SANTOS Manon, ETIENNE Jean

I) DONNÉES STATISTIQUES

Trente-deux candidats (dont six CAERPA) se sont présentés à l'épreuve de leçon.

Leurs notes se répartissent comme suit :

Notes	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
Candidats	1	4	5	2	2	4	2	3	2	2	1	3	1

II) REMARQUES GÉNÉRALES

La nature des sujets proposés, les attentes du jury et les caractéristiques des prestations des différents candidats ne présentent pas de différences significatives par rapport à ce qui a pu être observé l'an dernier. Les remarques faites dans le rapport de l'an dernier conservent donc toute leur actualité.

Les sujets proposés en leçon couvrent les différents champs des programmes de lycée de sciences économiques et sociales avec une part équilibrée de sujets à dominante économique et de sujets à dominante sociologique. Certains libellés invitent les candidats à conduire une réflexion transversale à différents champs disciplinaires (exemple : *Pourquoi se former ?*). Inversement certains thèmes sont plus spécifiquement mono-disciplinaires et se prêtent difficilement à une approche transversale. Il est alors peu pertinent de plaquer artificiellement des connaissances relevant de plusieurs champs disciplinaires avec le risque de commettre un hors-sujet sévèrement sanctionné.

L'entretien a pour objectif de permettre aux candidats de préciser certains points insuffisamment développés dans l'exposé et d'apporter des prolongements ou des éclairages complémentaires en liaison avec le sujet. Certaines questions visent également à tester les connaissances et la capacité de raisonnement des candidats en économie, en sociologie et en science politique.

Le jury est conscient que les sujets posés sont de difficulté inégale, au moins en apparence. Certains correspondent à des problématiques relevant de l'enseignement secondaire ; d'autres, au contraire peuvent dérouter au premier abord le candidat par leur formulation inattendue. Certains sujets sont vastes et requièrent une haute capacité de synthèse, d'autres plus pointus, exigent des candidats un travail d'analyse minutieux. Comme les années précédentes, le jury a tenu à préserver une grande variété de thématiques et de formulations de sujets pour pouvoir

tester l'ensemble des compétences potentiellement attendues de futurs professeurs agrégés. Mais, il va de soi qu'il a été tenu compte dans les attentes et les niveaux d'exigence de la complexité et de la difficulté des problèmes à traiter. Paradoxalement, l'expérience montre que beaucoup de candidats chutent sur des questions apparemment faciles qu'ils traitent quelque peu mécaniquement comme s'ils faisaient cours devant des élèves de lycée. Au contraire, des questions plus inattendues ont contraint les candidats à réfléchir davantage par eux-mêmes et à effectuer des prestations réellement problématisées et en conséquence mieux notées. Il convient donc de rappeler que les qualités attendues de la leçon correspondent aux canons universitaires et que les candidats ne sauraient se contenter de reproduire, telle quelle, une leçon de classe de première ou terminale. Cela vaut d'autant plus que le nombre limité de places offertes confère à ce concours un caractère très compétitif.

Le jury se félicite de voir que tous les candidats ont satisfait aux exigences formelles de l'exercice : exposé d'au moins une trentaine de minutes, plan clairement annoncé, développement structuré. Le respect de ces conditions de forme est nécessaire mais ne suffit évidemment pas à départager les candidats à ce niveau de concours. Ils doivent faire preuve à la fois d'originalité dans la construction de leur problématique et dans leur manière de traiter le sujet et apporter la démonstration d'une parfaite maîtrise scientifique des savoirs enseignés.

Les notes les plus faibles ont été attribuées à des copies qui présentaient l'un ou plusieurs des défauts suivants :

- une erreur de cadrage du sujet, soit que le candidat n'aborde pas l'une des dimensions importantes du sujet, soit qu'il traite un autre sujet bien plus large ou connexe ;
- l'absence de problématique réelle, laquelle ne saurait se réduire à une simple définition des termes du sujet suivie de l'annonce du plan ;
- des contre-sens importants sur la pensée des auteurs cités ou des défauts de cohérence dans l'argumentation.

Par ailleurs, trop de leçons se sont réduites à un défilé d'auteurs ou à un condensé de leur pensée plus ou moins bien digérée. Les questions posées lors de l'entretien plongent alors le candidat dans la plus grande perplexité et ne lui permettent guère de faire illusion plus longtemps. De ce point de vue, mieux vaut ne convoquer que quelques auteurs bien choisis dont on développera la subtilité et la complexité de l'approche et du mode de raisonnement plutôt que de se contenter d'une présentation superficielle et caricaturale d'une kyrielle d'auteurs avec lesquels on n'est pas familiarisé.

III. Conseils pour la préparation de l'épreuve de leçon

Il faut d'abord attacher la plus grande importance à l'introduction qui permet au jury de s'assurer que la problématique d'ensemble du sujet a été comprise et que l'exposé en couvre tout le périmètre. Il importe donc d'indiquer clairement comment on a compris le sujet, le cadrage que l'on en fait, la délimitation de son champ et surtout les principaux enjeux qui seront privilégiés. Dans certains cas, le libellé même du sujet suggère un angle d'attaque ; dans d'autres, la formulation laisse une plus grande marge de liberté au candidat qui doit faire des choix et les justifier. Rappelons pour mémoire que les sujets qui articulent deux concepts doivent conduire à un traitement simultané de ces concepts, soit qu'il s'agisse de les comparer dans leurs différentes dimensions, soit qu'il faille les mettre en relation.

Sur le plan de la forme, si le plan doit être annoncé, il est préférable de l'inscrire au tableau au fur et à mesure du développement pour éviter un long temps mort en début d'exposé. La plupart des candidats se sont efforcés de tenir les 45 minutes prévues pour l'exposé. Malheureusement, trop souvent, le respect de cette contrainte de forme a conduit à des développements hors sujets (parfois une partie entière). À tout prendre, il est encore préférable, si la matière fait défaut, de concevoir un exposé un peu plus court mais plus dense et plus nerveux. En aucun cas le respect de la contrainte de temps ne doit venir obérer la qualité intrinsèque du contenu de l'exposé.

Les candidats doivent évidemment faire un effort de réflexion personnelle et éviter de reproduire un « prêt à penser » trouvé dans des manuels que le jury risque d'ailleurs de (re)connaître. Beaucoup de leçons décevantes viennent de ce que les candidats ont mal cadré le sujet et/ou ne se sont pas interrogés sur le champ sémantique couvert par les concepts. Certains concepts de sociologie, *a fortiori* lorsqu'il s'agit d'une terminologie empruntée à la langue commune, doivent être questionnés. Trop de candidats font comme si les termes du sujet allaient de soi, comme s'ils ne présentaient pas un caractère problématique pour le sociologue.

De manière générale, les leçons d'économie ont plutôt bien articulé, cette année, analyse néoclassique et courants de pensée hétérodoxes. Le jury conseille aux candidats de travailler sur un bon manuel universitaire bien actualisé et qui permette de s'initier à la rigueur des raisonnements économiques sans pour autant s'encombrer d'une formalisation mathématique trop sophistiquée. On peut se référer parmi bien d'autres références aux ouvrages suivants : Gregory. N. Mankiw, *Macroéconomie*, De Boeck, 2003 ; Olivier Blanchard, Daniel Cohen, *Macroéconomie*, Village mondial, 2001 ; Paul Samuelson, William. D. Nordhaus, *Economie*, Economica, 2000

Rappelons pour mémoire que les questions posées par le jury lors de l'entretien sont volontairement variées de manière à évaluer les candidats sur différents registres. Elles sont de difficultés graduées de manière à étalonner les prestations. Elles tiennent compte à la fois de la difficulté du sujet sur lequel le candidat a exposé et du niveau de sa prestation. À un candidat ayant tiré un sujet jugé facile, le jury posera des questions plus pointues qu'à celui qui a dû exposer sur un sujet moins rebattu. Le jury ne s'attend pas à ce que le candidat réponde à toutes les questions. Il teste à la fois les connaissances mais aussi la capacité à réagir ou à argumenter de manière cohérente. Mieux vaut avouer une ignorance plutôt que d'essayer de « bluffer » le jury en esquivant par un procédé rhétorique facile une question à laquelle on ne sait pas répondre. L'honnêteté intellectuelle, en l'occurrence, n'est pas la moindre des qualités que l'on est en droit d'attendre d'un futur agrégé.

III) LISTE DES SUJETS PROPOSÉS À LA SESSION 2003

Assiste-t-on à un retour des religions ?
Capital humain et croissance
Comment se détermine le niveau des salaires ?
Commerce international et différenciation des produits
Concurrence et externalités
Conflits et ordre social
Croissance économique et inégalités
Économie de marché et intervention publique
Épargne et croissance
Homo oeconomicus et homo sociologicus
Individus et société
L'économie est-elle une science ?
L'équilibre budgétaire est-il un objectif prioritaire ?
La catégorie socioprofessionnelle est-elle un indicateur pertinent de l'analyse sociologique ?
La fluidité sociale s'est-elle accrue dans les sociétés contemporaines ?
Le rôle des anticipations dans les sciences économiques et sociales
Le sociologue peut-il être un acteur du changement social ?
Les agents économiques sont-ils rationnels ?
Les biens collectifs justifient-ils l'intervention de l'État ?
Les valeurs de liberté et d'égalité sont-elles compatibles ?
Mondialisation de l'économie et chômage
Ouverture extérieure et autonomie des politiques économiques nationales
Peut-on mesurer le niveau de la délinquance ?
Peut-on se passer d'idéologie ?
Pourquoi s'éduquer ?
Prélèvements obligatoires et emploi
Qu'est-ce qu'un cadre ?
Qu'est-ce qu'un déviant ?
Sondages et démocratie
Suffit-il d'avoir des intérêts en commun pour mener une action collective ?
Temps de travail et chômage
Un euro fort est-il souhaitable ?

EPREUVE ORALE DE MATHÉMATIQUES ET DE STATISTIQUES APPLIQUÉES AUX SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Trente deux candidats (dont six CAERPA) se sont présentés à cette épreuve.

Leurs notes sont réparties comme suit :

Note	<u>1</u>	<u>2</u>	<u>3</u>	<u>4</u>	<u>5</u>	<u>6</u>	<u>7</u>	<u>8</u>	<u>9</u>	<u>10</u>	<u>11</u>	<u>12</u>	<u>13</u>	<u>14</u>	<u>15</u>	<u>16</u>	<u>17</u>	<u>18</u>	<u>19</u>
Candidats	<u>4</u>	<u>1</u>	<u>1</u>	<u>2</u>	<u>2</u>	<u>2</u>	<u>3</u>	<u>1</u>	<u>2</u>	<u>2</u>	<u>1</u>	<u>2</u>	<u>1</u>	<u>0</u>	<u>3</u>	<u>2</u>	<u>2</u>	<u>0</u>	<u>1</u>

III. DEROULEMENT DE L'ÉPREUVE

L'oral est organisé de la façon suivante :

- Chaque candidat dispose d'un temps de préparation de deux heures et d'un temps de passage de quarante-cinq minutes pour étudier et exposer un sujet comportant deux exercices, l'un de mathématiques, l'autre de probabilités ou statistiques. Ces deux exercices, de longueurs diverses, sont obligatoires et le candidat peut les traiter dans l'ordre de son choix. Le jury n'attend pas nécessairement du candidat qu'il ait le temps de tout préparer.
- Dans une perspective de plus grande équité, chaque sujet est proposé à trois candidats successifs. Cette procédure permet une meilleure évaluation des prestations de chacun.
- Le jury peut, à tout moment, aider le candidat, qui doit faire preuve d'autonomie, de réflexion, de connaissances et de capacité de réaction : l'agrégation est un concours de recrutement de professeurs pour qui il est indispensable d'exposer clairement, de réfléchir et de répondre à toute demande de précision.
- Les sujets sont de longueur variable ; cette année, trop de candidats ont été gênés par des sujets dont le texte dépassait une demi-page.

IV. REMARQUES D'ORDRE GÉNÉRAL

Le jury est bien conscient de la difficulté de préparer seul l'épreuve de mathématiques, aussi incite-t-il les candidats à se renseigner sur les préparations officielles (académiques, par correspondance). Par ailleurs, il croit utile de préciser certains points essentiels.

Comme l'indique l'introduction du programme officiel, le premier objectif des candidats doit être la maîtrise des outils de base utiles dans l'enseignement secondaire. Le minimum que l'on puisse attendre d'un professeur est de posséder le niveau mathématique des élèves auxquels il enseigne. Le jury a constaté cette année encore des problèmes en calcul algébrique élémentaire.

Dans un premier temps, la préparation consistera donc à étudier, à l'aide de manuels scolaires, les programmes de Première et de Terminale ES, la géométrie exceptée. En particulier, il est indispensable de savoir esquisser la représentation graphique d'une fonction et, pour cela, de maîtriser la notion de dérivation et d'être capable de résoudre des problèmes de limites, liés aux « formes indéterminées ».

Dans un second temps, la préparation consistera à étudier avec précision le programme officiel du concours.

D'autre part, le jury ne demande aucune connaissance de type encyclopédique : une bonne compréhension des techniques mathématiques utilisées suffit ; l'épreuve du concours n'est pas une épreuve de micro-économie, c'est une épreuve de mathématiques ! A titre d'exemple, il ne s'agit pas de réciter la formule : »Le profit est maximum lorsque le prix du marché est égal au coût marginal », mais de savoir la reconnaître et la justifier dans le contexte de l'exercice proposé.

V. REMARQUES PARTICULIERES

Avant de faire ces remarques, nous insistons sur le fait que les sujets peuvent porter sur l'ensemble du programme.

- a) **Suites et séries** : il ne faut pas confondre *suite géométrique* et somme des premiers termes d'une telle suite ; il faut connaître les méthodes d'étude des *suites arithmético-géométriques*.
- b) **Convexité** : cette notion est explicitement au programme.
- c) **Fonctions numériques d'une variable réelle** : les candidats ont tendance à ne rechercher que les points où la dérivée s'annule, négligeant l'étude du *signe* de cette dérivée, qui permet d'étudier les variations. (ne pas oublier qu'il est parfois possible de montrer directement qu'une fonction est monotone sur un intervalle).
- d) **Fonctions de plusieurs variables et optimisation, avec ou sans contraintes** : il faut savoir mettre en œuvre les conditions suffisantes du second ordre et les conditions nécessaires et suffisantes pour une fonction convexe. Si la contrainte peut être résolue, il est préférable de se ramener au cas d'un extremum sans contrainte.
- e) **Algèbre linéaire** : on remarque fréquemment une maîtrise insuffisante du calcul matriciel. Pour la recherche des *valeurs propres* et des *vecteurs propres* associés, on constate trop souvent des problèmes de calcul algébrique élémentaire et d'interprétation des résultats obtenus. Le jury a constaté cette année le même type de problèmes d'interprétation dans le cadre de la discussion et de la résolution des *systèmes linéaires dépendant de paramètres*.
- f) **Statistique** : il faut connaître les notions de *droite de régression*, de *mode* et de *médiane*, ainsi que leurs interprétations. Le modèle de *régression linéaire simple*, le *test du C²*, les *intervalles de confiance*, les *estimateurs* de la *moyenne* et de l'*écart-type* d'une population à partir d'un échantillon sont au programme.
- g) **Probabilités** : au niveau élémentaire, il y a souvent confusion entre *indépendance* et *incompatibilité* : les événements A et B sont incompatibles signifie que l'événement (A et B) est impossible et les événements A et B sont indépendants signifie que $p(A \text{ et } B) = p(A) \cdot p(B)$.

La définition d'une *probabilité conditionnelle* n'est toujours pas bien maîtrisée :

$$p(A \text{ sachant } B) = \frac{p(A \text{ et } B)}{p(B)}$$

La formule élémentaire : $p(A \text{ ou } B) = p(A) + p(B) - p(A \text{ et } B)$ est assez bien connue mais on ne pense pas toujours à l'utiliser...

La formule dite « *formule des probabilités totales* » était mieux connue et appliquée cette année: si (C_1, C_2, \dots, C_n) est un système complet d'événements, alors pour tout événement A :

$$p(A) = p(A \text{ sachant } C_1) \cdot p(C_1) + p(A \text{ sachant } C_2) \cdot p(C_2) + \dots + p(A \text{ sachant } C_n) \cdot p(C_n)$$

La notion de *fonction de répartition* F_X d'une variable aléatoire X est très souvent mal comprise :

$$\text{pour tout réel } x, \quad F_X(x) = p(X \leq x).$$

Lois discrètes usuelles : il faut savoir reconnaître une *loi binomiale*, mais il faut aussi savoir qu'il y a d'autres lois discrètes que la loi binomiale, certaines n'ayant pas de nom ! Rappelons ici que la loi d'une variable discrète X est la donnée des valeurs x_i , prises par X, et des probabilités $p(X = x_i)$ correspondantes.

Loi binomiale : étant donnée une expérience aléatoire à deux issues possibles (succès avec la probabilité p et échec avec la probabilité $q = 1 - p$), si on réalise n fois cette expérience, indépendamment les unes des autres, alors le nombre X de succès obtenus suit la loi binomiale de paramètres n et p . Mais si l'indépendance n'est pas assurée, ou si l'on mesure autre chose, le résultat peut suivre une tout autre loi.

Lois *normales* et loi de *Poisson* : ces lois ne sont pas seulement des approximations de lois binomiales. . .

- h) **Econométrie** : les applications des mathématiques à des problèmes simples d'économétrie ou de comptabilité posent de sérieux problèmes. Citons les rapports entre les suites et certains modèles (« toiles d'araignée », par exemple), l'interprétation et l'utilisation d'un tableau d'entrées-sorties (matrice de Léontiev), l'optimisation d'une production ou d'un bénéfice, avec ou sans contrainte, le choix d'un investissement. . .

Cette année, les sujets issus de situations économiques élémentaires ont dérouté les candidats.

Nous publions ci-après :

- une courte bibliographie ;
- quelques exemples de sujets posés au concours 2003.

M. Roger Dupont
Mme Anne Lenoir (rapporteur)
M. Michel Mérigot

BIBLIOGRAPHIE POUR L'EPREUVE DE MATHÉMATIQUES DE L'AGREGATION INTERNE DE SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Pour une remise à niveau :

- Des manuels, au choix, des classes de Première et de Terminale S ou ES

Pour le contenu théorique :

- Des manuels de classes préparatoires économiques et commerciales, option scientifique (pour y trouver la notion d'estimateur) ou économique.
- Gabriel Archinard et Bernard Guerrien : *Principes mathématiques pour économistes*, *Analyse mathématique pour Economistes* (Economica).
- Vincent Giard : *Statistique Appliquée à la Gestion* (Economica).
- Collectif : *Dictionnaire des techniques quantitatives appliquées aux Sciences Économiques et Sociales* (Armand Colin).
- Collection « Les Fondamentaux » : par exemple, *Algèbre pour économistes* (Hachette)
- Pascal Kaufmann : *Statistique : information, estimation, tests* (Dunod).
- Gilbert Saporta : *Probabilités, analyse des données et statistiques* (Hachette).
- H. Carnec, J.M. Dagoury, R. Seroux, M. Thomas : *Itinéraires en statistiques et probabilités* (Ellipses).
- P. Michel : *Cours de Mathématiques pour Economistes* (Economica).

Pour les exercices de base :

- Les rapports des années précédentes !

- Edward Dowling : *Mathématiques pour économistes (cours et problèmes)*, série Schaum (McGraw-Hill).
- Seymour Lipshutz : *Probabilités (cours et problèmes)*, série Schaum (McGraw-Hill).
- Bernard Grais : *Méthodes statistiques* (Dunod).
- Gérard Frugier : *Les probabilités sans les boules (cours et exercices, terminales S et ES), Probabilités fortuites (exercices et problèmes ordinaires avec solutions et rappels de cours)* (Ellipses).

SUJETS proposés à la session 2004

F. Sujet A.

Exercice 1.

- a) Construire le graphe de l'ensemble défini par $\{ (x, y) / y^2 - (1 - x)^3 = 0 \}$.
- b) Maximiser $x^2 + y^2$ sous la contrainte $y^2 - (1 - x)^3 = 0$.
- c) Construire les courbes de niveaux de la fonction $(x, y) \mapsto x^2 + y^2$ et retrouver les résultats du b).

Exercice 2.

Dans 2 magasins A et B, on a relevé les ventes de trois produits $P_i, i=1, 2, 3$.

On a obtenu les résultats suivants :

Nombre de produits vendus :

	A	B
P_1	170	80
P_2	274	226
P_3	126	124

- 1) Déterminer un intervalle de confiance de la fréquence de vente pour les deux magasins, pour le magasin A (risque de 7%).
- 2) Peut-on penser que la fréquence de vente soit indépendante du produit ? du magasin ? Justifier la réponse à l'aide d'un test.

Sujet B.

Exercice 1.

Discuter puis résoudre le système :

$$\begin{cases} x + y + z + 2t = \alpha \\ 2x + y + 3z + 3t = \beta \\ -x + 3y - 5z + 2t = \gamma \\ 2x - y + 5z + at = \delta \end{cases} \quad (a \in \mathbb{E})$$

Exercice 2.

On considère 2 urnes A et B ; la première contient 15 boules noires et 10 boules blanches, la seconde 10 boules blanches et 5 boules noires. Le premier tirage a lieu dans l'urne A et le tirage suivant s'effectue dans la même urne si la boule tirée est blanche, sinon l'on change d'urne, et ainsi de suite.

- Quelle est la probabilité de tirer× une boule blanche au deuxième tirage ?
- Si la boule tirée est blanche lors du deuxième tirage, quelle est la probabilité que ce tirage ait lieu dans l'urne A ?
- Reprendre les questions a) et b) au n-ième tirage. (On notera p_n la probabilité d'effectuer le n-ième tirage dans l'urne A, $n \geq 1$).
- La probabilité p_n a-t-elle une limite quand n tend vers l'infini ?

× Les tirages s'effectuent avec remise.

Sujet C.

Exercice 1.

Etudier la fonction $f : x \mapsto \left(\frac{x}{x-1}\right)^x$

Exercice 2.

L'évolution de la population d'une région entre 1950 et 1990 a permis de construire le tableau suivant :

Année X_i	1950	1960	1970	1980	1990
x_i					
Population y_i (en millions)	2,5	3	3,6	4,4	5,2

- Lorsque X_i désigne le numéro de l'année, on pose $x_i = \frac{X_i - 1900}{10}$. Une décennie correspond alors à une unité. Compléter la seconde ligne du tableau.
- Construire, à l'aide des données, le nuage de points de coordonnées (x_i, y_i) . Les unités graphiques seront de 1 cm pour 1 unité sur l'axe des abscisses et de 2 cm pour 1 million sur l'axe des ordonnées.
- En première approximation, on envisage de représenter la population y comme une fonction affine de l'année x .
 - Expliquer pourquoi les accroissements absolus devraient être constants tous les 10 ans.
 - Déterminer l'équation de la droite de régression de y en x obtenue par la méthode des moindres carrés.
 - Quelle prévision ferait-on avec cette première approximation pour la population de cette région en l'an 2000 ? Déterminer un intervalle de confiance de cette prévision au risque de 10%.
- Expliquer ce que serait un modèle multiplicatif.

Sujet D.

Exercice 1.

Soit $f : (x, y) \mapsto f(x, y) = \frac{xe^{-x}}{y} + \frac{y}{e}$

Déterminer le domaine de définition de f .

- 1) Déterminer les points critiques de f et leur nature.
- 2) Montrer que f vérifie : $y \frac{\partial^2 f}{\partial x \partial y} + \frac{\partial f}{\partial x} = 0$ (E).
- 3) Déterminer la solution générale de (E) sur $\mathbb{E}^* \times \mathbb{E}$.

Exercice 2.

Soit X une variable aléatoire réelle, $X \subset \mathcal{N}(4, 2)$.

- 1) a) On définit F sur \mathbb{E}^+ par $F(a) = P(-a < X \leq a)$, $a \geq 0$.
Calculer a tel que $F(a) = 0, 10$.
Calculer a tel que $F(a) = 0, 5$.
Calculer a tel que $F(a) = 0, 9$.
- b) Construire $a \mapsto F(a)$.
- 2) Soit Y une variable aléatoire réelle, $Y \subset \mathcal{N}(0, 1)$.
- a) On définit G sur \mathbb{E}^+ par $G(a) = P(-a < Y \leq a)$.
Calculer $G(a)$ pour $a = 0, 1$; $a = 0, 5$; $a = 1$.
- b) Résoudre $G(a) = 0$; $G(a) = 0, 5$; $G(a) = 1$.

Sujet E.

Exercice 1.

- 1) Soient x_0 et y_0 deux constantes réelles.

On considère les fonctions f et g définies sur \mathbb{E} par :

$$f(x) = 10x - (2x + 2x^2 - y_0^2),$$

$$g(x) = 10y - (2y + x_0^2 + 2y^2).$$

Etudier les extrema de chacune de ces fonctions.

- 2) On considère la fonction h définie sur \mathbb{E}^2 par :

$$h(x, y) = 10(x + y) - (2x + 2x^2 - y^2) - (2y + x^2 + 2y^2).$$

Etudier les extrema de h .

- 3) Application : On considère deux firmes concurrentes produisant le même bien en quantités différentes q_1 et q_2 et ayant des fonctions de coûts différentes C_1 et C_2 . La fonction de coût de chacune des deux firmes dépend des quantités de bien produites par les deux firmes. Le prix unitaire p du bien est fixé sur le marché indépendamment des quantités fabriquées.

- a) Dans un premier temps, chaque directeur de firme essaie de maximiser son profit en agissant sur la variable qu'il contrôle.

Calculer les quantités optimales produites par chacune des firmes ainsi que le profit qui en résulte, sachant que :

$$C_1(q_1, q_2) = 2q_1 + 2q_1^2 - q_2^2,$$

$$C_2(q_1, q_2) = 2q_2 + q_1^2 + 2q_2^2,$$

$$p = 10.$$

- b) Dans un deuxième temps, les deux firmes fusionnent. Elles constituent deux divisions d'une même entreprise. Il n'y a plus qu'un centre de décision qui essaie de maximiser son profit en agissant sur les variables qu'il contrôle sans modifier les conditions techniques de production des deux divisions.
Calculer les quantités optimales qu'il demande à chacune des deux divisions de produire.

Exercice 2.

En lançant successivement 60 fois un dé, un joueur obtient les résultats suivants :

Faces x_i	1	2	3	4	5	6
Effectifs n_i	14	8	4	10	6	18

- 1) Déterminer l'intervalle de confiance de l'estimation de la probabilité d'obtenir 2, d'obtenir 5, au risque de 5%.
- 2) Le dé est-il pipé ?

Sujet F.

Exercice 1.

Déterminer les extrema globaux de $f : A \rightarrow \mathbb{R}$
 $x \mapsto x^2 - xy + y^2 + x + y,$
 où $A = \{(x, y) \in \mathbb{R}^2, x \leq 0, y \leq 0, x + y \geq -3\}.$

Exercice 2.

Une entreprise utilise comme matière première des billes de verre qu'elle fabrique sur place. La production est assez rudimentaire : 30% des billes fabriquées sont irrégulières. Les billes sont alors triées à l'aide d'une machine dont les caractéristiques sont les suivantes : une bille correcte est acceptée par la trieuse avec la probabilité 0,8 et une bille défectueuse avec la probabilité 0,3.

- a) Quelle est la probabilité pour qu'une bille acceptée soit correcte ? défectueuse ?

- b) L'entreprise envisage de disposer une seconde trieuse après la première. Quelle serait alors la réponse à la question précédente ?
- c) Pour répondre à la demande, l'entreprise dispose d'une seconde machine à fabriquer les billes, plus performante, qui assure les $\frac{3}{5}$ de la production. Une bille fabriquée a la probabilité $\frac{1}{10}$ d'être défectueuse.
Les billes fabriquées par la deuxième machine sont insérées dans la chaîne de tri après la première trieuse et avant la seconde. Quelle est la probabilité pour qu'une bille acceptée soit correcte ? défectueuse ?

Sujet G.

Exercice 1.

On considère les matrices $A = \begin{pmatrix} 5 & 2 & 4 \\ 12 & 3 & 8 \\ -12 & -4 & -9 \end{pmatrix}$ et $B = \begin{pmatrix} -1 & -2 & -2 \\ 0 & -3 & -2 \\ 0 & 4 & 3 \end{pmatrix}$.

Démontrer que A et B sont diagonalisables dans une même base.

Exercice 2.

Dans un garage, le nombre de voitures vendues en une semaine suit la loi de Poisson de paramètre 8.

- 1) Déterminer les probabilités des événements :
 - a) 8 voitures ont été vendues au cours de la semaine.
 - b) Au moins deux voitures ont été vendues en une semaine.
- 2) Plus de 8 voitures ont été vendues dans la semaine : quelle est la probabilité qu'il y ait eu 12 ventes ?
- 3) Quelle est la probabilité qu'il y ait eu moins de 6 et au plus 10 voitures vendues en une semaine ?
- 4) Quelle est la probabilité que l'on vende moins de 16 voitures sachant que l'on en vendra plus de 8 ?
- 5) Comparer la probabilité p_1 de vendre en une semaine un nombre pair de voitures et la probabilité p_2 de vendre la même semaine un nombre impair de voitures.

(sujet donné sans fournir de table)